

Colloque international 2002 – AIFA

L'ENGAGEMENT DES AÎNÉS DANS LA SOCIÉTÉ

**Association internationale francophone
des aînés (AIFA)**



QUÉBEC

**11·12·13
JUIN 2002**

**Pavillon
Alphonse-Desjardins
Campus de
l'Université Laval**

Colloque international 2002 – AIFA

**L'ENGAGEMENT
DES AÎNÉS
DANS LA SOCIÉTÉ**

**Association internationale francophone
des aînés (AIFA)**

Colloque international 2002 – AIFA

**L'ENGAGEMENT
DES ÂÎNÉS
DANS LA SOCIÉTÉ**

**Association internationale francophone
des aînés (AIFA)**



QUÉBEC

**11•12•13
JUN 2002**

**Pavillon
Alphonse-Desjardins
Campus de
l'Université Laval**

Association internationale francophone des aînés (AIFA)
Maison de la Francophonie
39, rue Dalhousie
Québec (Québec) G1K 8R8
Téléphone: (418) 644-2108
Télécopieur: (418) 644-7670
Courriel: aifa@mediom.qc.ca
Site Web: www.francophone.net/aifa

Comité d'organisation

M. Fernando Lambert, président du colloque

M^{me} Lyse Simard, vice-présidente du colloque

M. Gérard B. Martin, conseiller au programme

M. Raymond Paré, conseiller au programme

M. Laurent Potvin, conseiller au programme

M. René G. Tremblay, conseiller au programme

M. Mathieu Leclerc, conseiller au financement

M. André Lefebvre, conseiller à la planification

M. Louis-Philippe Blanchard, président de l'AIFA

M. Laurent Rodrigue, vice-président de l'AIFA

M^{me} Denise Hamel, secrétaire de direction de l'AIFA

**L'AIFA remercie d'une façon particulière
les organismes qui ont permis la tenue
de ce colloque**

Agence intergouvernementale de la Francophonie
Association des retraités de l'Université Laval
Communications Canada
Commission de la Capitale nationale du Québec
Consulat général de France
Délégation Wallonie-Bruxelles
Loto Québec
Ministère à la Solidarité sociale, à la Famille et à l'Enfance
du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
du Québec
Ministère de l'Économie et des Finances du Québec
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec
Ministère des Relations internationales du Québec
Ministère du Revenu du Québec
Ministère du Travail du Québec
Mouvement des Caisses Desjardins
Office du tourisme et des congrès de la ville de Québec
Organisation internationale de la Francophonie
Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes
du Québec
Université Laval
Université de Sherbrooke
Université du troisième âge (U. Laval)
Université du troisième âge (U. de Sherbrooke)
Ville de Québec

Table des matières

<i>Mot du Président de l'AIFA</i>	1
<i>Mot du Président du Colloque International 2002 – AIFA</i>	3
<i>Mot du Président d'honneur</i>	5

TABLE RONDE INTERNATIONALE :

L'ENGAGEMENT DES AÎNÉS DANS LA SOCIÉTÉ

Madame Alimata Salambere	9
Monsieur Jean-Marc Léger	17
Monsieur Michel Yoyo	25
Monsieur Paulin Duchesne	31

TABLE THÉMATIQUE :

Éducation et culture, Monsieur Jean-Claude Gagnon	37
Famille et valeurs, Madame Hélène Reboul.....	47
Politique et économie, Monsieur Gilles Lesage	53
Médias et aînés, Monsieur Guy Amyot	65

RAPPORTS DES ATELIERS THÉMATIQUES :

Atelier 1 : Éducation et culture, Monsieur Marcel Auguste.....	75
Atelier 2 : Famille et valeurs, Madame Colette Létourneau	78
Atelier 3 : Politique et économie, Madame Oria Hamadi	80
Atelier 4 : Médias et aînés, Monsieur Antonin Boisvert	84

ATELIERS SPÉCIFIQUES :

Atelier 1 : Habitations intergénérationnelles.....	89
Atelier 2 : «Séniorité», citoyenneté et UTA: trois réalités à approfondir	92
Atelier 3 : Éducation, enfants et violence	95

L'Engagement des aînés dans la société

Atelier 4: Place aux jeunes dans la société	98
Atelier 5: Engagement des aînés dans la société	100
Atelier 6: Aînés et protection de l'environnement.....	103

Mot du président de l'Association internationale francophone des aînés (AIFA)

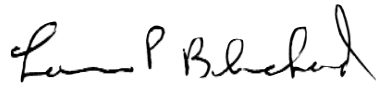
L'Association internationale francophone des aînés (AIFA), qui recrute ses membres tant individuels qu'associatifs à travers la francophonie, est au terme d'une autre étape dans la poursuite de sa mission. Celle-ci consiste à susciter, chez les aînés, une participation maximale à la vie de la société et à développer chez eux le souci de demeurer autonomes, en étant présents et actifs à tous les échelons où se prennent des décisions qui les concernent.

Le présent document témoigne du vif intérêt suscité par les délibérations qui ont eu lieu à Québec lors du colloque au mois de juin dernier. Leur publication sur support papier et sur support électronique www.francophone.net/aifa les rend, par le fait même, disponibles à toutes celles et à tous ceux qui s'intéressent à *L'Engagement des aînés dans la société*, le thème même du colloque. Les conférencières et les conférenciers, provenant de plusieurs pays de la francophonie, ont fortement inspiré la démarche des quelque deux cents personnes présentes au colloque.

Ce colloque fait suite au Symposium international AIFA – FIJEF* 1999 ayant pour thème *La compréhension intergénérationnelle, une stratégie pour tous les âges*. Il a donné lieu, le 23 mai 1999 à Québec, à la promulgation de la *Déclaration de Québec sur la solidarité intergénérationnelle*, un document de toute première importance qui a été traduit depuis en plusieurs langues choisies parmi les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies. Cette déclaration – affichée actuellement dans Internet en français, en anglais, en espagnol et en portugais – a servi de toile de fond à la préparation du colloque.

L'Engagement des aînés dans la société

Le Colloque international 2002 – AIFA a connu un grand succès. L'AIFA en est fière et elle remercie toutes les personnes qui y ont contribué, en particulier, par leur généreuse collaboration au sein de l'équipe chargée de son organisation. L'AIFA remercie également les nombreux donateurs qui ont contribué au financement de l'événement.



Louis-Philippe Blanchard

* FIJEF : Forum international des jeunes pour la Francophonie.

Mot du président du Colloque

Le colloque international AIFA – 2002 sur l'*Engagement des aînés* a donné lieu à des interventions de haut niveau, des rencontres fort animées et des échanges aux visées pratiques. Loin de chercher à se replier sur un territoire protégé, les aînés qui se sont rassemblés en grand nombre à l'Université Laval, les 11-12-13 juin 2002, ont réfléchi à l'apport qu'ils peuvent continuer à donner à leur société. Nos invités qui ont partagé leur savoir et leurs réflexions à la table ronde internationale et à la table ronde thématique, ont été les éléments déclencheurs des discussions qui ont suivi en ateliers. Grâce à eux, l'atmosphère de la rencontre a été créée et les participants ont pris le relais avec un dynamisme remarquable, à la grande satisfaction des organisateurs.

Le comité du colloque et l'AIFA ont voulu que chaque participant puisse conserver trace des conférences et des interventions qui ont fait l'état de la situation des aînés en regard de la société et balisé certaines voies où leur engagement peut trouver de nouvelles formes de présence et d'action dans leur milieu, en relation avec les autres générations et avec leurs pairs dans le monde. C'est le premier objectif de la publication des Actes de nos rencontres et de nos échanges. Ces Actes permettront aussi de faire connaître plus largement, dans le cadre de la Francophonie, la volonté des aînés de continuer à être actifs et à partager leur savoir et leur expérience avec la société qu'ils ont contribué pendant de nombreuses années à construire. Ces Actes ont donc valeur de témoignage.



Fernando Lambert
Professeur émérite
Université Laval

Mot du Président d'honneur

J'étais professeur au Lycée Schœlcher et j'aimais beaucoup le travail que je faisais car je préparais un peu l'avenir. Nous étions à la veille des élections municipales, les premières qui avaient lieu après la guerre, après le régime de Vichy. Donc, c'était quelque chose de très important. Et le Parti communiste martiniquais est venu me demander de figurer sur la liste des candidats qu'ils allaient présenter. J'ai hésité car ce n'était pas du tout dans mes ambitions mais j'ai fini par accepter, considérant que je n'avais pas le droit de dire non, que je n'avais pas le droit de refuser ma caution à ce qu'allait faire ce Parti à ce point très précis de l'histoire de la Martinique. J'ai dit oui mais je dois dire que c'était un acte un peu gratuit, une manière de faire savoir au peuple de quel côté j'étais, mais je ne pensais pas du tout qu'on allait être élu. J'ai donné ma signature un peu comme on donnait au Quartier latin sa signature pour la libération de Untel en Afrique, en Asie, ou dans un coin perdu de l'Europe. Je l'ai fait dans ce sentiment et il se trouve que j'ai été triomphalement élu et je suis devenu maire de Fort-de-France et j'y suis resté pendant 50 ans. Autrement dit, j'ai été le plus vieux maire, si vous le voulez, de la société française ou francophone.

Et vous me demanderez pourquoi je suis resté si longtemps maire. Croyez-moi, ce n'était pas une sinécure. Je devenais responsable d'une collectivité où se posaient d'énormes problèmes avec très peu de moyens. Une ville de presque 100 000 hommes avec les moyens d'une ville française de 25 000 habitants et il fallait faire face. Je dois dire que si je suis resté si longtemps à la tête de cette collectivité, c'est parce que les difficultés que je rencontrais, je les abordais avec une volonté passionnée de servir, d'être utile, d'aider un peuple que je considérais comme un peuple malheureux. Et, pour tout dire, cette population, ce peuple, je l'ai aimé, je l'ai aimé passionnément et je me suis donné corps et âme pour essayer de l'aider

à sortir de ses difficultés. Je crois que c'est ce qui m'a essentiellement retenu.

Quand j'ai écrit, ce n'est pas du tout à la suite d'une réflexion avec la perspective d'une carrière à faire. Vous savez, j'ai toujours fait comme ça, j'ai écrit par une sorte de besoin vital. Quand j'ai écrit le *Cahier d'un retour au pays natal*, c'était simplement un cri. Je sentais presque physiquement un problème et je me suis délivré en poussant ce cri qui est devenu un poème. Senghor et moi étions deux Noirs dans un grand lycée parisien, assaillis par nos problèmes, par nos angoisses, pénétrés aussi d'illusions, conservant les espérances d'un monde meilleur et tout cela bouillonnait en nous.

Ce n'est pas l'ambition littéraire qui m'a guidée, ni l'ambition politique, c'est le besoin d'accomplir un devoir. Ce cri, je l'ai poussé parce que j'avais l'impression que j'appartenais à un peuple incompris. Il faut bien le dire, le monde a été insensible et n'a pas compris l'angoisse de cet homme, l'homme antillais, l'homme martiniquais, un petit peuple sur un rocher perdu au bout du monde dans l'Atlantique. Il y avait une sorte d'angoisse humaine qu'il fallait absolument exprimer et c'est ce que j'ai voulu faire.

Je crois que nous, les aînés, nous qui avons une expérience, nous qui avons vécu une vie, nous sommes conscients qu'il y a quelque chose à réinventer et de ce qu'il faut réinventer pour aborder ce monde. Il ne faut pas s'abandonner au pessimisme, s'abandonner au nihilisme et, pour ce qui est des Africains, ne pas sombrer dans ce qu'on appelle l'afro-pessimisme. Non, je crois que notre devoir à nous, c'est d'essayer de convaincre la jeunesse qu'il y a encore quelque chose à faire, que plus que jamais il faut faire quelque chose, il faut agir ; il faut fonder plus qu'un monde nouveau, il faut fonder une nouvelle espérance.



Aimé Césaire

Poète, député et maire honoraire
de Fort-de-France

TABLE RONDE INTERNATIONALE

**L'ENGAGEMENT DES AÎNÉS
DANS LA SOCIÉTÉ**

**Madame Alimata Salambere
(Burkina Faso)**

*Professionnelle de la communication,
Ministre de l'information et Ministre de la culture,
Haut-fonctionnaire international,
Directrice générale de Culture et Communication (AIF)*

Je vous remercie d'abord du privilège qui m'est accordé de faire partie des conférenciers d'honneur et d'ouvrir cette série de conférences.

Le thème de cette rencontre est très intéressant parce qu'il montre qu'en Francophonie il n'y a pas que du scientifique et de l'économique, il y a aussi du social pour ne pas dire de l'humanitaire.

Si l'on considère que tout développement se fait par l'Homme et pour l'Homme, il n'est pas étonnant que l'Homme, avec un grand H (ici vous dites plutôt « personne ») soit au centre de notre préoccupation d'aujourd'hui.

Je vais donc tenter de vous parler de mon expérience, particulièrement en tant qu'Africaine et Burkinabé.

I

Comment en Afrique se manifeste ce contrat social, cette disponibilité à prendre une certaine responsabilité en tant que personne âgée ou sage, au sein d'un groupe organisé avec ses règles non écrites ?

Je vous dis tout de suite que je bénéficie un peu de vos lois modernes en prenant la parole ici en premier, alors que l'assemblée comprend des hommes dont certains sont plus âgés que moi. Mais rassurez-vous, avec mon statut de grand-mère, j'ai droit à la parole en public. C'est une caractéristique africaine qui veut que les hommes soient systématiquement considérés comme étant plus âgés

que les femmes. Mais, à partir d'un certain âge (la cinquantaine généralement), la femme est considérée comme une personne ayant acquis la sagesse, donc ayant droit à la parole en public, même si ce public est composé d'hommes.

La femme est mineure à tout moment de sa vie : sous la tutelle de ses parents, puis de son mari, de son fils aîné ou d'un beau-frère, d'un frère aîné, etc. Il y a d'ailleurs un adage qui dit qu'«une femme a beau être grande, elle ne peut dépasser sa coiffe» (la coiffe étant l'homme!).

II

Ceci m'amène à vous parler des classes d'âge qui se décomposent en trois groupes :

- l'enfance (de la naissance à l'adolescence);
- l'âge adulte (17 ans à 45 ans);
- la vieillesse (à partir de 45 ans); dans l'Afrique traditionnelle, la notion de vieillesse tient compte de l'espérance de vie.

La notion d'aîné dans la culture africaine est approximative dans la mesure où il n'y a pas d'état civil bien établi. Les âges se définissent par rapport aux saisons et règnes de chefs (quelquefois) ou en référence à des cérémonies ou événements importants ou marquants (exemple: éclipse de soleil ou de lune, décès d'un chef ou de sa mère, cérémonie de récolte abondante, famine, etc.)

Il y a des termes ou particules de mots qui sont utilisés pour caractériser un ou une aînée (exemple: Kôrô, chez les Bambara ou Dioula (au Mali, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire ou en Guinée). Chez les Mossis (essentiellement au Burkina), on utilise la particule M'ba ou M'kyè. Dans le doute, pour respecter quelqu'un dont on ne connaît pas l'âge, on l'appelle grand-frère ou grande sœur ou en mettant la particule dont je viens de vous parler, suivie de son prénom (exemple: M'ba Fernando ou M'kyè Fernando, M'Ba Lyse, M'Ba Alimata).

III

Il faut noter par ailleurs que les enfants d'un frère aîné sont toujours considérés comme aînés par rapport aux enfants du frère cadet, même si ceux-ci sont plus âgés en durée de vie. Cela présente

un intérêt lorsqu'on doit mettre en œuvre un ordre de préséance ou le processus de prise de décision familiale importante.

Nous abordons donc naturellement le rôle de l'aîné. On peut distinguer le rôle protocolaire (droit d'aînesse dans les cérémonies), le rôle politique (conseil des anciens sous l'arbre à palabre, gestion de la cité, prise de décision, mariage, divorce, décès) et le rôle social et familial (après les parents, l'aîné des garçons a un rôle très important (surtout par rapport aux filles). Quelquefois, le rôle de l'aîné s'exerce même en dehors de la famille.

Les démarches de demandes en mariage se font par les aînés. Une demande guidée par un jeune a très peu de chance d'aboutir. La main est accordée par l'aîné, l'homme le plus âgé de la famille. Tant que le grand-père de la jeune fille est vivant, c'est lui qui donne l'accord.

Un aîné doit être disponible pour toute la communauté et, surtout, être un exemple, avoir une conduite sans reproche. Il doit en outre perpétuer les coutumes et la culture de la communauté à travers des séances de causeries qui sont régulièrement organisées. Le conte est le support par excellence de la transmission du patrimoine et cette transmission est le privilège des femmes.

Les proverbes aussi sont vecteurs de sagesse en Afrique et ils sont chargés de philosophie. Les animaux généralement incarnent les hommes et chaque conte ou fable se termine par une petite leçon de morale à l'instar des fables de Jean de La Fontaine.

IV

Dans le langage courant, les aînés utilisent très souvent les proverbes, permettant ainsi aux jeunes d'acquérir une certaine sagesse. Les proverbes sont toujours formulés par rapport à des situations concrètes. Exemples :

1. Une seule main ne peut ramasser efficacement la farine (la femme qui écrase le mil et qui récupère sa farine). Il lui faut les deux mains. C'est l'équivalent de « l'union fait la force ».
2. Le petit d'une biche ne peut marcher à cloche pied alors que sa mère est réputée pour bien courir. C'est l'équivalent de « tel père, tel fils ».

En Afrique, un sage, un aîné qui ne jouerait pas son rôle d'éducateur, de préservateur et de transmetteur des valeurs culturelles et civiques, se verrait marginalisé par la communauté. Si c'est une femme, elle pourrait même être traitée de sorcière, sorcière signifiant ici mauvaise personne ayant le cœur dur, sans pitié et surtout détestant les enfants. Les sorcières à la longue risquent la lapidation et l'exclusion de la cellule familiale.

Les personnes âgées en retour reçoivent respect et considération de tous les jeunes indépendamment de tout lien familial. C'est ainsi que même les femmes qui n'ont pas eu la chance d'avoir des enfants s'entendent appelées «maman» ou «grand-mère» par les enfants et petits-enfants d'autrui. Ces femmes ont le droit de donner des instructions, de réprimander ou de demander des services (petites courses au marché ou ailleurs) à ces enfants qu'elles n'ont pas mis au monde.

V

Je voudrais faire remarquer que chez certaines communautés (les Mossis du Burkina, par exemple) le père ou la personne qu'on ne connaît pas est vouvoyée. Personnellement, je vouvoyais mon père lorsque je m'adressais à lui en langue mooré. Aussi j'ai été surprise par le tutoiement des Canadiens, que je trouve sympathique par ailleurs.

Les vieilles personnes étant toujours prises en charge par la famille, il y a très rarement des conflits de générations. C'est ainsi que la stabilité sociale et politique est sauvegardée grâce à l'encadrement des classes d'âges. En Afrique traditionnelle, il n'y a pas de retraite systématique; on travaille jusqu'à ce que les forces le permettent. Donc, il n'y a pas de rupture automatique, d'où une certaine continuité dans les relations. À chaque âge correspondent des activités spécifiques compatibles avec l'état physique et intellectuel de l'intéressé.

Par ailleurs, la vie familiale est organisée de telle sorte que le grand-père a une grande «concession» (comme on l'appelle chez nous), c'est-à-dire une grande cour avec des maisons où les enfants et leurs familles côtoient les parents et grand-parents. Cette pratique permet un contact permanent, contrairement à certaines situations

en Occident où les grand-parents ont parfois recours au tribunal pour le droit de visite aux petits-enfants.

La délinquance se trouve relativement réduite. La stabilité familiale s'établit du fait du remplacement automatique du père par l'aîné en cas de décès ou d'incapacité permanente. Ce qui entraîne une certaine stabilité économique aussi.

VI

Je voudrais citer quelques règles tacites qui régissent la communauté :

- Le plus jeune doit obéissance et respect à tout moment et en toute circonstance à l'aîné.
- Dans le cas de chefferie, c'est le fils aîné qui succède au chef défunt et c'est la fille aînée qui joue le rôle de chef de transition en s'habillant avec la même tenue et le bonnet.
- Les repas se prenant généralement en commun dans un même plat, le plus jeune doit être le dernier, c'est-à-dire que, même s'ils ne sont pas rassasiés, les aînés se doivent de laisser un peu de nourriture dans le plat afin que le plus jeune en ait suffisamment. Autrement, en retour, les jeunes manqueraient de respect à cet aîné ou ces aînés qui n'auraient pas respecté cette clause importante. Je tiens à rappeler qu'il s'agit d'un contexte de pauvreté où on n'a pas forcément trois repas par jour. On se retire par ordre d'âge.
- En cas de décès du mari, son jeune frère peut ou doit « hériter » de son épouse et de ses biens, mais un frère aîné ne peut pas le faire sous peine de sanction très sévère (exemple: bannissement, exclusion de la famille). Le fils aîné d'une famille de polygames « hérite » de toutes les femmes de son père (sauf sa mère), afin de préserver la cohésion familiale, particulièrement dans les familles princières.
- L'instruction se fait sous forme initiatique chez les garçons, dès l'âge de 7 ans, en groupe et en brousse généralement, tandis que les filles reçoivent leur éducation de leur mère et à l'occasion de l'excision pour certaines. Un cas où l'aîné passe au second plan : l'étranger. S'agissant du concept de « l'étranger »,

en Afrique traditionnelle, celui qui vient d'ailleurs, c'est-à-dire qui vient d'un autre village ou d'une autre communauté, bénéficie d'un statut supérieur à celui de l'aîné, dans certaines circonstances. On peut dire que l'étranger est sacré et qu'il jouit de tous les privilèges (protocolaire, alimentaire, même en cas de pénurie, ...), sauf dans le domaine politique où il doit observer une non-ingérence de bon aloi.

- Ceci dit, l'engagement est plus sensible et a plus de conséquences chez les femmes, du fait qu'elles sont les principales courroies de transmission de toutes ces valeurs, en dehors des personnes investies pour les coutumes de chefferie.

VII

Aujourd'hui, en Afrique, on assiste de plus en plus à la modernisation de toutes ces valeurs. Les Africains de la ville ont ainsi tendance à abandonner certains aspects, même positifs, au profit d'une culture occidentalisée, surtout à l'heure de la mondialisation.

En conclusion, on est en droit de se demander si les aînés pourront toujours assumer pleinement leur rôle avec les NTIC qui favorisent la diffusion des différentes cultures. Certes, le brassage est un facteur enrichissant mais, dans le cas actuel, cette diffusion ne concerne que la culture occidentale...

VIII

Pour un véritable brassage des différentes cultures de la Francophonie, il faudrait plus d'efforts pour le développement des nouvelles technologies au Sud (surtout l'Afrique). La solidarité, aussi bien intergénérationnelle qu'internationale, repose en effet sur le partage non seulement des connaissances mais aussi des expériences.

Du reste, il y a de l'espoir dans ce sens puisque le thème du Sommet de Beyrouth est le « dialogue des cultures ». L'intérêt le plus évident d'un tel brassage réside dans le fait que la culture occidentale, basée presque exclusivement sur les facteurs économiques et les intérêts individuels, gagnerait à s'inspirer de la sagesse africaine, du rôle des aînés dans la société, du respect dû aux anciens et des relations interindividuelles, tandis que les civilisations du Sud

Table ronde internationale

(particulièrement l'Afrique) bénéficieraient des apports techniques pour mieux assurer leur développement et résoudre certains grands problèmes de santé publique et autres.

Joyeux anniversaire et longue vie à l'Université Laval qui fête ses 150 ans!

Je vous remercie.

Monsieur Jean-Marc Léger (Québec)

*Journaliste, Sous-Ministre,
Haut-fonctionnaire international,
Secrétaire général de l'Association des universités
partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF),
de L'Agence de Coopération culturelle et technique (ACCT)
et de la Fondation Lionel-Groulx*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs et Chers compatriotes (par cette dernière appellation, j'embrasse naturellement toute l'assistance puisque la langue française que nous partageons est elle-même une immense patrie, à la mesure de l'histoire et du monde).

C'est pour moi, comme pour mes collègues conférenciers, un grand plaisir de me trouver parmi vous, aujourd'hui. Comment ne saluerais-je pas d'ailleurs, avec empressement et avec amitié, les autres participants de cette table ronde et les pays frères d'où ils viennent: le Burkina Faso, la France sous le visage attachant d'un département d'outre-mer, la Martinique, et la Communauté Française de Belgique: ils illustrent d'heureuse et éloquente façon l'authenticité et la diversité de la Francophonie.

Pour ma part, toutefois, à la vive satisfaction que j'éprouve se mêle quelque appréhension. Je me fais en effet l'impression à moi-même d'être une sorte d'ancien combattant, un demi-solde de la Francophonie, qui n'a sans doute guère à apporter à un rassemblement comme le vôtre. De surcroît, il n'est pas certain que je corresponde au thème général de votre colloque, aussi justifié qu'exigeant.

En effet, je ne suis plus guère «engagé dans la société», au sens qu'apparemment on prête ici à la formule et je dois même me demander si je répons à la notion de «l'aîné», dont je suppose qu'elle n'est pas indéfiniment extensible. Reste la qualité de francophone que j'ai la faiblesse de revendiquer, encore que là non plus il

n'y ait à ce jour de définition incontestable, qu'il s'agisse des pays ou des communautés aussi bien que des personnes physiques. Posons donc que nous sommes tous ici francophones, de souche ou d'élection, et que nous partageons tous le souci d'être présents aux grands problèmes de notre temps, aux soucis et aux débats de notre milieu et que vous entendez apporter à la fois votre témoignage et votre contribution sous les formes les plus variées.

Toutefois, cette constatation (réconfortante et flatteuse pour vous) ne m'empêche pas de me poser à moi-même l'une ou l'autre question lancinante, surtout quant à la réalité de ma qualité d'aîné. Vous me permettrez donc, Mesdames, Messieurs, de vous faire part de mes doutes et de mes interrogations. D'aucuns y verront un propos parfaitement théorique d'ordre sémantique mais qui pour moi n'a rien de gratuit, tout au contraire.

I. L'aîné et le... vieillard

Le thème de votre colloque est aussi alléchant que redoutable. Je serais même enclin à dire qu'il est provocant au-delà de son expression ardente et généreuse, qui fleure l'altruisme, le don de soi, voire une sorte d'immense B.A. pour emprunter au vocabulaire du scoutisme d'antan. Aussi, ai-je tenté une sorte d'exégèse du titre du colloque. J'ose espérer que l'on me pardonnera de livrer en vrac les fruits de cette interrogation qui a revêtu, par moments, et à mon insu, des allures de méditation.

Et d'abord, me demandai-je, qu'est-ce donc qu'un «aîné»? Dans quelle acception entend-on ce terme dans notre société occidentale en général et plus particulièrement au sein de votre grande association et dans le cadre du colloque qui nous rassemble aujourd'hui? Ne serais-je pas fondé à reconnaître dans cette appellation, vaste et vague à la fois, une autre manifestation de la tendance contemporaine, tout à la fois généreuse et puérile, qui conduit à gommer les mots et les termes que l'on considère comme gênants et attristants et à leur substituer d'autres vocables apparemment plus «positifs», comme si, par la magie de cette opération, c'est la réalité elle-même que l'on transformait, que l'on enjolivait ou du moins que l'on atténuait. Qu'est-ce donc qu'un aîné? À quel âge, dans quel

contexte, selon quels critères, peut-on être qualifié ainsi ou peut-on décider soi-même, et selon quelles conditions, de se considérer désormais comme faisant partie de l'immense compagnie, nationale et internationale, des aînés?

Je n'aurais certes pas l'outrecuidance de tenter moi-même de définir cette notion relativement nouvelle, me semble-t-il, de l'aîné. Mais dans le cours de ma méditation de portée existentielle, un doute m'a envahi. Cette sorte de néologisme, dans le sens où il est ici entendu, ne serait-il pas le substitut, pour ne pas dire le masque, charitable de mots que jadis et même naguère, on n'hésitait pas à employer couramment, spontanément et sans que nul y soupçonna maladresse ni indélicatesse et moins encore n'y attribua de connotation péjorative. Ainsi, on a exclu, depuis plusieurs années, du vocabulaire courant, des vocables tels que «âgé» et, surtout, comme s'il s'agissait d'une tare, le beau mot de vieillard, apparemment banni au titre du sociologiquement et du linguistiquement «correct». Ce vocable riche d'histoire, de majesté autant que de sagesse et de bonhomie, il me plaît à moi de l'employer clairement, ouvertement, dans des magasins divers et autres lieux publics, ne serait-ce que pour entendre les murmures gênés, les protestations artificielles de commis et autres employés: «Mais non, allons Monsieur, on ne dit pas cela... Dites: 3^e âge, âge d'or, aîné... mais pas...» Et ils hésitent même à répéter le mot qui apparemment fait scandale. J'éprouve chaque fois une certaine tristesse devant le caractère conventionnel des réactions et, en même temps, une sorte de plaisir un rien méchant à provoquer gêne, étonnement, voire scandale, du seul fait de revendiquer ma qualité de vieillard, comme si le mot était devenu vulgaire, choquant, voire indécent.

Cela dit, M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'accepte aisément et avec plaisir, fut-ce sous bénéfice d'inventaire, l'appellation de «aîné» dont j'attends qu'on me précise la portée et les responsabilités, les obligations et les promesses. Et peut-être dois-je considérer que cette sorte de promotion sociale, ce temps de l'aïnesse, se situe entre l'instant du passage à la retraite et celui de la reconnaissance lucide et sereine de sa vieillesse, long passage intermédiaire et fécond, s'étendant sur quinze, vingt, vingt-cinq ans. Dès lors, je veux bien me considérer comme «aîné» et y voir une promotion aussi flatteuse

qu'inattendue, sous réserve certes de m'acquitter scrupuleusement des devoirs inhérents à cette qualité. On ne vend plus son droit d'aïnesse mais on doit conquérir et mériter chaque jour, je suppose, sa qualité d'aîné et souscrire à l'engagement social, exigeant et salubre, qu'implique ce nouvel attribut. Aussi, vais-je faire de ma conception de l'engagement des francophones, aujourd'hui, surtout des aînés francophones, l'objet de la suite de mon intervention.

II. Pour les francophones, un engagement urgent et exigeant

Qu'ils soient aînés ou non, pré-aînés ou post-aînés, tous les francophones et en particulier ceux du Canada français, ceux du Québec notamment, sont appelés à reconnaître aujourd'hui la singularité de leur situation, son intérêt mais aussi sa fragilité, et doivent se sentir investis d'une responsabilité éminente, responsabilité qui les presse de se mobiliser dans un souci à la fois de défense et d'affirmation. Cette forme de combat national, culturel, socioculturel autant que politique, devrait constituer à mon sens le plus haut souci de tous les francophones et, pour ceux qu'on appelle les aînés, leur engagement le plus profond.

Je voudrais tenter de souligner pendant quelques minutes la responsabilité particulière, je dirais même première, que nous partageons tous aujourd'hui quant à l'illustration et, davantage, à la survie même de la Francophonie, de la communauté internationale qu'elle incarne et de la langue qui en est à la fois le fondement et le signe. Au risque de paraître énoncer une lapalissade, il faut en effet rappeler parfois que sans la langue française, sans la présence, le respect et l'autorité de cette langue, tant chez nous que sur le plan international, il ne saurait y avoir de francophonie. Or, force est de reconnaître, (car nous avons envers nous-mêmes et notre communauté un devoir de lucidité) qu'il y a une fragilité nouvelle, préoccupante, de notre langue française, qui se traduit tant dans la baisse sensible de sa diffusion et de son rayonnement international (dont nous subissons tous les conséquences diverses) que dans une certaine diminution de sa qualité et de sa maîtrise chez nous-mêmes. Sans être encore alarmante, la situation est suffisamment inquiétante pour exiger de notre part à tous non seulement la vigilance mais une action collective

dynamique, inventive et permanente. Cela vaut, certes, pour tous les francophones à travers le monde mais notre premier devoir, comme Canadiens français, Acadiens ou Québécois, est évidemment d'agir chez nous, persuadés que c'est l'addition des prises de conscience et des engagements dans tous les pays francophones qui autorisera un nouvel espoir et persuadés de même que c'est la pression constante de l'opinion publique qui incitera et, au besoin, obligera les Gouvernements à agir.

De toutes les nations et communautés francophones dans le monde, les Canadiens français constituent sans doute celle qui a eu, du fait de ses conditions historiques et de son environnement, le plus grand mérite à tenir, à durer. Cela ne saurait entraîner ni justifier aujourd'hui le moindre relâchement: il nous appartient au contraire de savoir définir, pour aujourd'hui et pour demain, des formes de fidélité et d'affirmation adaptées à notre époque, propres notamment à sensibiliser et à mobiliser les jeunes qui, sans leur culture et leur langue françaises, ne seraient plus que des apatrides. Plus encore qu'hier, étant donné les nouveaux périls que représente l'uniformisation sous couvert de mondialisation, il nous revient de trouver, dans l'action quotidienne et dans la mobilisation constante, les chances de salut de notre langue qui se confond avec notre histoire et notre identité, compagne de celle-là et cœur de celle-ci.

Comment ne pas évoquer ici le 25^e anniversaire de la loi 101 ou Charte de la langue française, à la fin du mois d'août, qui a eu de multiples conséquences bénéfiques dans plusieurs domaines, et même déterminantes dans celui de l'école et celui de la langue de travail. Si précieuse a-t-elle été et si nécessaire reste-t-elle, la loi 101 a pour une part épuisé ses vertus et doit être actualisée, c'est-à-dire étendue dans son champ d'application et renforcée dans ses prescriptions, bref elle doit être adaptée à de nouveaux et pressants dangers. Il faut le faire sans compromis ni concession car le réalisme dans certaines situations s'appelle radicalisme. Souhaitons que ce 25^e anniversaire ne soit pas simplement l'occasion d'un bilan mais plus encore d'un nouvel élan.

Pour importants qu'ils soient, le statut et l'usage de la langue ne sauraient faire oublier une autre dimension fondamentale, celle de la qualité de la langue et plus que de la qualité au sens superficiel,

celle de la véritable connaissance, de la maîtrise et du sens de la langue. À cet égard, la situation ne laisse pas d'être préoccupante et il en fut longuement question lors des travaux de la Commission des États Généraux. Une nouvelle version de la loi 101 devrait faire une large part à cette question et entraîner, provoquer une action collective et permanente des trois acteurs majeurs que sont, en ce domaine, l'École au sens le plus large (tout le système d'enseignement), l'ensemble des médias et l'Administration publique dans tous les secteurs et à tous les échelons. Il s'agit bien plus que des anglicismes et des barbarismes à combattre, il s'agit de retrouver le sens, le génie de la langue, de reconquérir en quelque sorte la langue, sa langue, de l'intérieur. L'entreprise est aussi urgente qu'exigeante, éminemment prioritaire. Là aussi, peut-être là surtout, il y a motif à engagement pour chacune et chacun de nous, je dirais même qu'il y a obligation d'engagement et d'intervention, y compris par la valeur de l'exemple quotidien.

Cela dit, il y a heureusement quelques motifs de satisfaction qui s'inscrivent aussi comme des raisons d'espoir. Il s'agit principalement de la vitalité et de la créativité de notre milieu culturel en général et de plusieurs de nos médias. Ce n'est pas se flatter outre mesure soi-même que constater et souligner ce phénomène qui, certes, n'est pas nouveau mais se manifeste avec une éloquence particulière depuis dix à quinze ans. Il n'est pas excessif de dire que, compte tenu de son petit nombre et des contraintes de l'environnement nord-américain, notre collectivité se situe en termes d'innovation, de vitalité et de créativité culturelles, au premier rang des pays de la Francophonie. Et elle apporte à celle-ci, sous ce rapport, une contribution éminente.

III. Pour le salut de toutes les cultures

Voilà qui me conduit à aborder brièvement la dernière partie de mon propos. Le salut et l'épanouissement de la francophonie internationale résulteront au premier chef du dynamisme et de la vitalité, dans tous les domaines, de ses diverses composantes, pays membres certes mais aussi institutions officielles et organisations non gouvernementales, dans la mise en œuvre d'un humanisme pour notre temps. Il ne s'agit pas seulement en effet de défendre notre langue et

les cultures dont elle est l'expression : il s'agit aussi du salut de toutes les cultures aujourd'hui menacées sous des formes et à des degrés divers.

Placée à beaucoup d'égards sous le signe de la contradiction, notre époque sécrète des formes inédites d'hégémonie tandis que se développe un processus redoutable d'uniformisation qui est l'exact contraire de l'universalisme. Il faut hélas constater que, quelles qu'en soient les vertus théoriques, le libre échange et la libre circulation des personnes et des produits, des idées et des capitaux, profitent surtout aux pays économiquement et technologiquement avancés et, parmi eux, surtout à l'unique super-puissance et à un petit nombre de multinationales tentaculaires. Lorsqu'il y a entre les acteurs de la scène internationale la tragique inégalité que l'on sait, sous la plupart des aspects importants, inégalité qui tend à s'accroître, libre échange et libre circulation profitent essentiellement aux puissants. On peut appliquer aux rapports entre les pays, les peuples, la parole de Lacordaire à propos des relations entre les individus : «Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et l'intervention qui libère».

Dans ce contexte, l'avènement de communautés internationales de type inédit, fondées sur des valeurs culturelles et spirituelles et notamment sur le partage d'une langue commune, constitue une innovation majeure et un certain contrepoids à la montée apparemment irrépessible d'une nouvelle hégémonie à l'échelle du monde. C'est peut-être là un ultime recours contre le risque de dépérissement de la plupart des cultures, dont la diversité et la vitalité sont à la fois la seule promesse d'un humanisme pour demain et la chance ultime de sauvegarde des libertés, individuelles et collectives.

La Francophonie contemporaine née dans les années cinquante aura été à cet égard une pionnière. Il est particulièrement significatif que ce grand dessein ne soit pas né d'en haut, d'une décision de Chefs d'État ou de Gouvernement, mais d'un grand nombre de petites Organisations non gouvernementales qui ont fait pendant près de vingt ans la démonstration de l'authenticité et de la validité d'une telle entreprise. Il n'est pas d'autre exemple d'un pareil cheminement. Ce n'est qu'en 1970 que naissait la première Organisation gouvernementale de la Francophonie, l'Agence de coopération culturelle et technique, à partir justement de l'expérience féconde des OING. En

1986, se tenait la première conférence biennale des Chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage, nouvelle étape déterminante dans la longue marche de la Francophonie gouvernementale. Enfin, lors du 7^e Sommet à Hanoï, la révision de la Charte permettait à la Francophonie de devenir une Organisation internationale complète dont la compétence s'étend désormais aux domaines économique et politique autant que culturel, éducatif et social, qui a acquis le statut d'observateur permanent auprès des Nations unies et de l'Union européenne.

Ce renforcement des structures et l'avancée incontestable en termes de prestige international ne sauraient masquer toutefois les sources multiples d'inquiétude, depuis l'insuffisant engagement des États et la pénurie permanente des ressources jusqu'au recul de la langue française dans plusieurs régions du monde (même s'il y a un certain progrès dans quelques autres). Entreprise encore fragile mais plus que jamais nécessaire, entreprise prophétique et exemplaire, la Francophonie se propose et même s'impose à nous tous, aînés et anciens notamment, comme l'une des plus hautes formes d'engagement. Chacune et chacun de nous peut agir dans son milieu propre, quotidiennement, à la fois pour expliquer et diffuser l'idéal de la communauté francophone mondiale, davantage encore pour défendre concrètement la langue française dans son usage et dans sa qualité.

Chers compatriotes et chers francophones d'ici et d'ailleurs, la plus pressante obligation qui s'impose à nous aujourd'hui, qui résume et embrasse toutes les autres, c'est de sauvegarder le singulier, de lutter avec conviction et avec un sentiment d'urgence pour le salut de la diversité des cultures, de la diversité du monde, car là résident les promesses de la créativité et les chances de la liberté. Votre association peut assurément apporter à cette immense et permanente entreprise une contribution précieuse: ce sera tout à la fois sa plus haute justification et son principal titre de gloire.

**Monsieur Michel Yoyo
(Martinique)**

*Médecin, Docteur en anthropologie,
Président de l'Association martiniquaise
pour la promotion et l'insertion
de l'âge d'or (AMDOR)*

Messieurs les Présidents, Madame la Vice-Présidente, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Je suis à la fois extrêmement ému et fier de participer à ce colloque, auquel vous avez eu la grande courtoisie de m'inviter, pour deux raisons essentielles :

D'une part, j'ai été profondément bouleversé par la présence presque physique et le témoignage d'Aimé Césaire que l'on peut à plus d'un titre considérer comme le « père spirituel » des Antillais francophones, en tous cas des Martiniquais, homme d'ensemencement et de fécondation. Il nous a donné la fierté d'être ce que nous sommes et, au-delà des Antilles, a contribué par la « Négritude », avec Léopold Sédar Senghor et quelques autres, à valoriser et à imposer la culture nègre, tant il est vrai que la Négritude n'est pas seulement la défense du Noir, mais la défense d'une culture, c'est-à-dire d'un être au monde différent.

Pendant 56 ans, Aimé Césaire a travaillé à la tête de la ville de Fort-de-France et ce travail a été essentiellement une œuvre intergénérationnelle dans son essence même, allant des crèches aux personnes âgées. Et les générations successives l'ont bien compris puisque Aimé Césaire a été constamment réélu dans sa ville. Il s'agit là d'un témoignage majeur sur l'engagement politique d'un aîné dans la vie de sa cité, à côté de son grand engagement comme écrivain et sur le plan poétique.

D'autre part, j'ai également été ému et fier d'entendre Madame Alimata Salambere du Burkina Faso. En l'écoutant, je me rendais compte une fois de plus de l'emprise extrêmement forte de nos origines africaines qui, même transposées ou transformées, demeurent à la base de nos coutumes et traditions et constituent, avec la culture européenne, le fondement même de notre métissage culturel. Son intervention va me permettre d'entrer de plein pied dans le sujet qui m'est imparti, à savoir mon expérience et mes réflexions sur le thème général du colloque, *L'engagement des aînés dans la société*.

1. La société martiniquaise : une ancienne société de tradition orale engagée dans « un procès de transformation »

Nous sommes donc une société de tradition orale et une société particulière par :

- ses structures familiales, en partie héritées de la société esclavagiste et où la place de la famille monoparentale est extrêmement importante (trois fois plus qu'en France);
- le rôle quasi exclusif, en tous cas prédominant de la femme dans l'éducation des enfants, la mémoire familiale, l'évolution de la famille (sa taille et ses relations) et la dynamique des valeurs. Donc, une société caractérisée, jusqu'aux années 1970-80, par l'oralité et la transmission essentiellement orale par les contes, les veillées et le bel-air, et confrontée à de très rapides transformations depuis sous l'influence de facteurs variés et multivoques :
 - l'augmentation de la durée de vie des hommes et des femmes;
 - la coexistence de trois ou quatre générations et parfois cinq;
 - le rétrécissement de la famille;
 - la délocalisation de la famille et les migrations.

Toutes ces transformations vont de pair avec des obligations, des attentes réciproques, des droits et des devoirs à la fois personnels, familiaux et sociaux ou collectifs, si bien que l'on a pu parler de

«nouveau contrat social». Depuis quelques années, on assiste à une véritable explosion des écrits et des livres qui se caractérisent par leur abondance, leur diversité et le choix des sujets et une véritable boulimie de la transmission et de la récupération de la mémoire. Il s'agit presque d'une forme de réparation : dire ce qui avait été tu ou occulté jusque-là (esclavage, post-esclavage, les luttes et combats), en fait réécrire l'histoire et les faits. À côté de cette partie qui semble essentielle, réhabiliter aussi certaines pratiques anciennes, liées aux métiers traditionnels, souvent exercées au départ par les hommes de couleur libres.

Ces diverses approches ont été largement facilitées par les différents thèmes des semaines nationales des personnes âgées depuis ces 10 dernières années, thèmes qui tendent tous à la réintégration des personnes âgées dans le champ du social et du relationnel et qui, en même temps, essaient de rapprocher les générations :

- *Les aînés, on a besoin d'eux;*
- *Personnes âgées et la famille;*
- *Des mémoires pour l'avenir;*
- *Passions partagées;*
- *La solidarité entre les générations.*

D'où une multiplicité de pratiques intergénérationnelles qui vont de :

- rallyes inter-âges, de rencontres et sorties communes, de colloques ou rencontres gérontologiques, à la pratique d'ateliers autour de :
 - la mémoire et l'héritage ;
 - la culture ;
 - l'ancrage et l'enracinement (la généalogie) ;
 - les métiers traditionnels, tels la couture et les robes d'antan ;
- ou encore d'autres métiers traditionnels : poterie, vannerie, etc. ;
 - la cuisine traditionnelle avec les recettes *an tan lontan* ;

- les petits boulots;
- la musique et les danses traditionnelles.

Des personnes âgées ou retraitées valides participent à ces apprentissages comme mentors ou tuteurs. Apprentissage et transmission qui nécessitent l'engagement personnel ou collectif par l'intermédiaire des associations (bénévolat ou décision d'un club de 3^e âge de recevoir des jeunes) ou encore l'engagement social.

Ces diverses activités provoquent des retombées qui sont psychosociales et vont de la lutte contre l'isolement à la participation sociale ou le mode relationnel et aussi l'identité psychosociale dans une société qui redécouvre ses racines, longtemps occultées ou en partie détruites avec l'éruption de la Montagne Pelée (8/05/1902; 28000 morts et disparition de la capitale économique, sociale et culturelle, où habitait à l'époque près de la moitié de la population de la Martinique).

À vrai dire, les échanges intergénérationnels se font à de multiples niveaux:

- le niveau intra-familial: solidarité familiale, le don et l'échange;
- le niveau extra-familial: solidarité, culture et réseaux relationnels, la communauté;
- le niveau institutionnel: solidarité sociale, la protection de l'enfance et des personnes âgées dans une société antillaise traditionnellement attachée aux aînés.

Au niveau intra-familial, les différents soutiens sont en interaction et il s'agit d'un soutien mutuel:

- soutien financier ou matériel/très largement conditionné par la proximité ou les affects;
- soutien psychologique de la lignée;
- l'assistance en cas de «coup dur» (actions dosées et adaptées);
- les obligations, liées à la culture, aux traditions et aux coutumes et qui sont en pleine confrontation avec la modernité;
- il s'agit enfin d'un soutien pluri-modal.

On peut insister au niveau familial sur trois ou quatre objectifs qui semblent prioritaires, à savoir l'ascension sociale ou la promotion sociale, l'égalité sociale, la recherche d'identité.

Au niveau extra-familial: ce sont essentiellement les réseaux relationnels ou de soutien.

Au niveau institutionnel, ce sont: le contrat social, la question de l'accompagnement social et la question de l'environnement des échanges.

Il faudrait du reste se préoccuper à ce niveau du langage ou des contradictions institutionnelles. Comme le fait remarquer Anne-Marie Guillemard, la construction sociale de la vieillesse peut assimiler la retraite de plus en plus précoce à un rejet.

Il faut en outre souligner le rôle et l'utilité de la famille et des ascendants dans une société troublée et confrontée à de multiples problèmes. Les grands-parents ont en effet un rôle éminent aux Antilles et, en particulier, les grands-mères pour des raisons à la fois historiques et structurelles, dû à l'esclavage et le post-esclavage où l'on a beaucoup parlé de familles de type «matrifocal» et à la persistance actuelle des familles monoparentales qui ont du reste toujours existé avec d'autres dénominations.

2. Les conditions des échanges intergénérationnels

La demande d'échanges intergénérationnels est très forte, à la fois du côté des jeunes où une enquête révèle que la famille tient la première place, pour un échantillon représentatif en Martinique, d'où un très haut niveau d'expectation, malgré les réserves liées à des problèmes de représentations, mais où la stabilité et la sérénité jouent un grand rôle. Mais, pour les aînés aussi, où l'intérêt des échanges n'est remis en cause qu'à partir de problèmes de proxémie ou de distance, de l'état de santé et des représentations de la jeunesse.

Quelques facteurs vont influencer sur les échanges intergénérationnels et on pourrait presque parler de conditions favorables à ces échanges :

- Éviter tout modèle surimposé (ici on travaille au feeling);
- Respecter l'individu autre (c'est-à-dire son autonomie et parfois son indépendance);
- Éviter l'ingérence dans la vie ou le domaine privé.

D'où la nécessité de trouver une bonne distance (qui varie suivant que les relations sont chaudes ou froides et des affects), de la souplesse ou de la sagesse de la part de l'aîné et surtout de la tolérance et de l'adaptabilité. Et, enfin, il faut essayer d'éviter la dépendance affective et sociale.

Il existe dans notre société antillaise une tradition de soutien intergénérationnel surtout dans les familles monoparentales qui bénéficient ainsi des règles acceptées dans la culture populaire. Cette culture populaire impose des obligations malgré ou à cause de la dialectique conflit-entente, malgré la nécessité d'une ré-interprétation et d'une relecture de la société à chaque nouvelle génération, malgré le fait aussi que les valeurs sont parfois masquées par les modes ou le langage des générations, l'exemple du RAP étant ici exemplaire puisqu'il célèbre dans un langage apparemment codé la solidarité, la non-violence, la fraternité, la justice, et l'environnement.

C'est dire ainsi que des méprises sont alors possibles et dépendent en grande partie de la volonté réelle et des efforts des différents protagonistes. Tels sont les éléments que je voulais apporter à votre séminaire.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur Paulin Duchesne (Belgique)

*Économiste, Docteur en Sciences de l'environnement,
Professeur de l'Université de Namur,
Président de l'Université du troisième âge de Namur,
Président-fondateur du Centre d'enseignement et de recherche
sur l'allongement et l'amélioration de la vie (CERAAV),
Vice-Président de l'Association internationale des universités
du troisième âge (AIUTA)*

Monsieur le Président, chers amis aînés de la francophonie internationale,

Je vais articuler ma réflexion autour d'un certain nombre d'éléments de la sagesse populaire, des proverbes de préférence.

1^{er} proverbe: «L'homme est un être social.»

La phrase est d'Aristote. Elle date du IV^e siècle avant Jésus-Christ. Aristote n'a pas ajouté – et personne d'autre n'a songé à le faire non plus – «jusqu'à l'âge de soixante ans». L'homme, même âgé, ne demande qu'à vivre parmi ses semblables de toutes générations.

2^e proverbe: «Il réunit tous les suffrages, celui qui a su mêler l'utile à l'agréable.»

Ainsi s'exprimait Horace vers l'an 10 avant Jésus-Christ. Il ne suffit pas d'être un animal social pour être reconnu par les autres comme un des leurs, pour être intégré dans leur société. La discrimination sur base de la couleur de la peau, sur base de la religion, sur base de la situation sociale, ... sur base de l'âge, n'est pas une simple figure de l'esprit.

L'Aîné qui n'a plus de rôle reconnu n'a bien souvent plus de statut social: «*Pas de statut social sans rôle*», pourrait être mon troisième proverbe.

Les Aînés ont-ils, pour être utiles et agréables, tous les atouts dans leur je? Ils en ont en tout cas un certain nombre.

1^{er} atout: Notre programme génétique est prévu pour nous faire vivre 120 ans.

Je lisais, dernièrement, dans une revue médicale, qu'un jour:

- L'enfance et l'adolescence pourraient aller de 0 à 24 ans;
- Le stade «jeune adulte» irait de 25 à 60 ans;
- La période «adulte mûr» nous conduirait de 61 à 100 ans;
- Et la vieillesse couvrirait la période de 101 à 120 ans.

La vie n'est donc plus à angle droit; jadis, la jeunesse à peine finie, commençait déjà la vieillesse.

2^e atout: On est jeune aussi longtemps qu'on est capable de réinvestir chaque fois que l'on a perdu.

Les Aînés aujourd'hui ont le moral car ils ont compris qu'«on n'est pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années», mais que l'on est vieux lorsqu'«on a déserté son idéal», comme disait un célèbre général. Sachons montrer, comme disent les gens d'ici que *«ce n'est pas parce que nous sommes de vieux pommiers que nous portons de vieilles pommes»*.

3^e atout: La liberté comme la santé n'a pas de prix.

Les Aînés sont parmi les hommes les plus libres qui soient. Ils ne sont plus candidats à rien. Ils n'attendent, en général, de subsides de personne. Un jeune peut perdre son emploi alors qu'un retraité garde toujours son droit à la pension.

4^e atout: On reconnaît de plus en plus l'importance à l'apport des Aînés à l'économie et à l'environnement social.

J'ai consacré à la question une thèse doctorale.

5^e atout: L'Aîné peut se permettre de douter.

«Qui ne sait rien, de rien ne doute.» Heureux, peut-être, les jeunes dont la certitude ne fait aucun doute. Plus heureux encore les Aînés dont les affirmations commencent par «à mon humble avis» ou par «je peux me tromper mais je pense que...» ou encore «dans mon livre à moi», comme on dit au Québec. On se fait moins d'ennemis parce qu'on n'affirme que ce que l'on est capable de prouver. «Dans le doute, abstiens-toi.» Ainsi parlait Zarathustra au VII^e siècle avant Jésus-Christ.

«Le doute est le remède qu'enseigne la sagesse.» L'avis n'est pas nouveau, il est de Publilius Syrus (1^{er} s. av. J.-C.). Le doute perçu généralement comme une faiblesse est au contraire une force.

6^e atout: «L'homme arrive novice à chaque âge de la vie.» (Chamfort, 1741-1794)

Si, aux autres âges de celle-ci, l'homme s'étonne de tout ce qu'il a appris, arrivé au grand âge, il s'étonne du peu qu'il sait, et de tout ce qu'il doit encore apprendre.

«Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien» disait Socrate (V^e s. av. J.-C.).

Le vieillard qui n'est pas un donneur de leçons n'en est que plus agréable. Il est au contraire un étudiant pour qui il est grand temps d'apprendre.

Lorsqu'on demanda à Socrate – encore lui – alors qu'il était condamné à boire la ciguë, «Socrate, pourquoi apprends-tu à jouer de la lyre alors que tu vas mourir?», il répondit: «Pour jouer de la lyre avant de mourir.» Apprendre jusqu'au bout. Quelle façon décente de quitter la vie! Si le vieillard, par son âge, annonce la mort, celle-ci devient tout de suite moins effrayante si le vieillard quitte la vie en même temps que l'étude.

Mais les Aînés n'ont pas tous les atouts dans leur jeu:

- Le monde a changé davantage depuis 1945 qu'il n'avait changé durant les cinq cents années précédentes.

- Les grands Aînés sont souvent seuls. Il était facile d'être le sage de la tribu lorsqu'on était le seul vieux de son village, mais «grande cité, grande solitude»... surtout dans une tribu qui compte 22% de sages qu'on ne consulte plus. Cela ne fait pas sérieux une telle proportion. Nous devons nous faire pardonner d'être aussi nombreux.
- Les Jeunes et les Aînés doivent communiquer entre eux. Mais, à 15 ou 20 ans, on ignore encore souvent que l'on fait aussi partie du commun des mortels. Il n'est pas aisé dans ces conditions d'enseigner que «le passé est un prologue». (Shakespeare)
- Même s'ils ne parlent pas tous comme des livres, les Aînés ont en face d'eux des jeunes qui, eux, parlent comme des modes d'emploi d'outils perfectionnés. Ils s'expriment dans un langage de techniciens que les Aînés bien souvent ne comprennent plus.

Ce que les Aînés ont à dire requerrait-il des professions nouvelles, celle de collecteurs de mémoire (qui ne soient ni des confesseurs, ni des inquisiteurs, ni des psychanalystes...) et celle de transmetteurs de la mémoire qui soient des courroies de transmission du savoir entre ceux qui ont le plus de passé vers ceux qui ont le plus d'avenir ?

Conclusion

Dans l'ensemble, les Aînés ont de plus en plus l'occasion de montrer que «la chouette est un oiseau qui ne s'envole que le soir». (Hegel) La chouette, rappelons-le, est le symbole de la sagesse.

TABLE THÉMATIQUE

ÉDUCATION et CULTURE

FAMILLE et VALEURS

POLITIQUE et ÉCONOMIE

MÉDIAS et AÎNÉS

Éducation et culture

Monsieur Jean-Claude Gagnon

*Doyen, Faculté des Sciences de l'éducation
Université Laval, Québec*

Les nombreuses relations qu'on peut établir entre l'éducation et la culture en font deux domaines de réflexion et d'action étroitement imbriqués, si ce n'est fortement dépendants l'un de l'autre. L'importance et l'étendue des questions qui se posent dans chacun de ces deux domaines et qui marquent leur évolution constante, au fil des générations, ne permettent cependant pas de les aborder en quelques minutes et en même temps sans préciser sous quel angle ou dans quelles directions on oriente son propos.

Quand on m'a demandé une intervention sur l'éducation et la culture en ajoutant que le thème général de votre colloque était l'Engagement des aînés dans la société, je me suis tout de suite dit qu'il pourrait être opportun de situer mon propos dans le contexte des réformes qui ont été entreprises au Québec (comme ailleurs dans le monde) ces dernières années et dont les médias ont déjà abondamment parlé. Comme vous le savez sans doute, il s'agit de réformes concomitantes des programmes de formation universitaire initiale pour l'éducation au primaire et l'enseignement au secondaire, d'une part, ainsi que des programmes d'études (les curricula) pour les écoles primaires et secondaires, d'autre part. Directement impliqué dans ces réformes, d'abord comme vice-doyen aux études puis comme doyen d'une Faculté qui joue un rôle de maître d'œuvre en formation universitaire à l'enseignement, j'ai pensé qu'il pourrait être intéressant pour vous d'échanger avec un acteur qui a vu les choses de près et qui, tout en se préparant à tirer sa révérence,

cherche à prendre lui aussi une certaine distance devant des événements dans lesquels sont impliquées les générations qui nous ont déjà succédé.

Mon choix ne se fonde d'ailleurs pas que sur le contexte général de ces réformes, mais davantage sur le fait que la réforme en cours de la formation à l'enseignement s'appuie sur une approche culturelle de l'enseignement qui s'inscrit dans un contexte de professionnalisation de la formation universitaire. La professionnalisation de la formation et l'approche culturelle de l'enseignement sont, en effet, les deux orientations générales qui ont été retenues lors de la dernière consultation nationale qui a eu lieu au moment de la mise en œuvre de cette réforme des programmes universitaires. Il m'a semblé utile de vous présenter et de commenter quelques pages du document ministériel¹ qui a été publié à cette occasion et dont je pourrai remettre un extrait à ceux et celles qui prendront part à l'atelier qui va suivre. Portant justement sur ce qu'on appelle l'approche culturelle de l'enseignement, cet extrait revient à la fois sur le concept de culture ainsi que sur le rôle et la formation du maître cultivé.

Il se trouve en outre qu'un grand nombre de questions relatives à la culture, notamment celles qui se posent dans les classes multiculturelles dont le nombre grandit d'année en année, font désormais partie intégrante du développement de la recherche en éducation (enseignement et apprentissage). C'est d'ailleurs du dernier numéro de la *Revue des sciences de l'éducation*² que je tirerai l'essentiel de mon propos puisqu'il s'agit d'un numéro thématique intitulé «Enseignement et cultures» et qu'on y trouve ce qu'il faut pour traiter de la question qui m'a été confiée en introduction aux échanges qui pourront suivre.

-
1. Ministère de l'Éducation (2001). *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, Québec, Gouvernement du Québec, 253 p. (Cf. pp. 33-41).
 2. TARDIF, M. et MUJAWAMARIYA, D. (réd.) 2002. «Enseignement et cultures», *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXVIII, n° 1.

1. Polysémie des concepts

On pourra convenir d'entrée de jeu que les concepts d'éducation et de culture soient parmi les plus polysémiques qu'on puisse trouver dans le monde d'aujourd'hui. Parlant d'éducation avec des collègues d'autres disciplines, j'ai souvent été amené, ces dernières années, à rappeler que le développement de la recherche dans ce vaste domaine n'a pas manqué de favoriser la clarification des concepts les plus fréquemment utilisés. On ne peut évidemment prétendre que l'univocité du vocabulaire de l'éducation soit dorénavant assurée, mais on peut au moins signaler qu'un effort a été fait en ce sens, et mentionner notamment la production, en 1988, du premier dictionnaire de l'éducation par une équipe d'universitaires québécois sous la direction du professeur Renald Legendre³.

Ce dictionnaire est devenu un précieux instrument de référence pour tout membre de la profession quand il s'agit de préciser, selon le contexte de leur emploi, des termes aussi courants que pédagogie, enseignement, apprentissage, sans compter les plus récents, comme celui de didactique dont la définition présente d'importantes variations selon les courants de pensée ou de recherche. Il n'y a pas lieu d'entrer ici dans ces distinctions, mais il me semble important de noter, au départ d'un échange sur l'éducation et la culture, qu'en éducation comme dans bien d'autres domaines qui touchent la vie de tous les jours, il est devenu difficile d'aborder les questions de l'heure sans devoir faire état du courant de pensée dans lequel on s'inscrit.

Chacun sait en effet, puisqu'on se moque ouvertement des modes en éducation, que les réformes des systèmes éducatifs subissent assez fortement l'influence des principaux courants de pensée. Comme on avait parlé de psycho ou de socio-pédagogie, sous l'influence de ces disciplines mères en éducation, avant l'arrivée de la didactique des disciplines où l'on a pu tenir compte de l'évolution respective de chacune de ces disciplines, on parle ainsi beaucoup, ces dernières années, de constructivisme, plus précisément de socioconstructivisme dans la recherche en enseignement et en apprentissage.

3. LEGENDRE, R. (1988, 2^e éd. 1993), *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Larousse (1988), Guérin et ESKA (1993).

Mon propos n'étant pas de situer ce nouveau courant de recherche au regard de tous ceux qui l'ont précédé, je me contenterai de souligner ce qui me paraît son apport le plus significatif en disant qu'il met moins l'accent sur les objets d'enseignement ou d'apprentissage que sur les rapports des sujets au monde et au savoir, en même temps qu'à eux-mêmes et aux autres. On est ainsi amené à mieux tenir compte de la diversité des situations d'enseignement et d'apprentissage, sans doute sous l'influence de l'affirmation des cultures de masse, de même que de la participation active du sujet qui apprend, sachant qu'il apprend d'autant mieux et plus rapidement qu'il a accepté de développer, comme on le dit maintenant, les compétences attendues du citoyen cultivé.

Ce qu'on propose de plus en plus couramment en éducation, comme on peut le voir ici, c'est que le lien entre l'éducation et la culture s'établisse par et dans la construction des rapports du sujet aux objets d'apprentissage, au monde et au savoir. Pour les aînés d'aujourd'hui, tout au moins pour ceux qui ont fait l'expérience des systèmes éducatifs prônant une formation humaniste dite de l'honnête homme, ce nouveau langage oblige à revenir sur les diverses acceptions du concept de culture. C'est ce qu'on a fait dans le domaine de l'éducation, notamment dans les perspectives qui ont été retenues pour le développement de la recherche en enseignement où les dimensions culturelles s'avèrent de première importance puisqu'il faut de plus en plus tenir compte de la diversité des situations.

Partant de l'exceptionnelle polysémie du terme culture, la recherche en éducation a tenté d'en examiner les définitions les plus pertinentes au regard de l'évolution de systèmes éducatifs. Ce qu'on peut voir dans plusieurs articles du numéro thématique de la revue dont j'ai parlé précédemment, c'est d'abord que ces recherches ont visé à identifier les acceptions les plus adéquates et les plus simples à la fois de la culture, tout en évitant le réductionnisme que l'on reproche souvent aux tentatives de simplification. Sans prétendre arrêter une nouvelle typologie sémiologique de la culture aux fins de l'éducation, on peut retenir de ces recherches qu'il reste possible de s'en tenir aux principales acceptions que je décrirai brièvement ici, après avoir laissé de côté le sens le plus large de la culture

*humaine, qui ferait référence au patrimoine universel, et celui, plus spécifiquement philosophique, qui viserait l'essence de la culture dans son rapport à la nature*⁴.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler, au moment de présenter les acceptions qui sont les plus fréquemment retenues dans les réformes en cours où l'on parle explicitement de rehaussement culturel, qu'elles reviennent sur la principale distinction qui avait cours dans les années 1960 et 1970 et qui permettait d'opposer, aux fins de la réflexion sur l'enseignement, la culture des humanités classiques, qui visait la formation des élites, à celles (*sic*) de l'anthropologie et de l'ethnologie, qui se voulaient plus descriptives et qu'on ne manquait pas d'évoquer en éducation quand il s'agissait de considérer les cultures de masse dans des perspectives de démocratisation de l'enseignement. Il serait difficile de résumer en quelques mots cette opposition qui a donné (et donne toujours) lieu à de nombreux et parfois virulents débats dans le monde scolaire, mais on peut au moins convenir que la culture dite humaniste n'a pas manqué de se discréditer elle-même sous l'effet de sa tendance élitiste et de son retard à dépasser ce qu'on pouvait percevoir comme une forme de mépris des sciences et des techniques, ou encore comme un refus de considérer les réalités de la vie moderne.

Pour les fins de mon propos, je ramènerai les acceptions actuelles les plus courantes aux trois suivantes en m'inspirant d'une étude de sociologie britannique⁵:

1. *L'esprit cultivé ou la conception perfective* – Orientée vers le sujet pour mieux tenir compte de la diversité des contextes sociaux et des situations particulières dont il peut provenir, la conception de la culture humaniste qui faisait essentiellement référence aux valeurs et aux connaissances partagées par les élites s'est progressivement dégagée de ces références qu'on peut dire de classe pour viser l'éventail des connaissances et

4. GOHIER, C. 2002. «La polyphonie des registres culturels, une question de rapports à la culture. L'enseignant comme passeur, médiateur, lieu», *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXVIII, n° 1, pp. 215-236 (p. 216).

5. FORQUIN, C. 1989. *École et culture. Le point de vue des sociologues britanniques*. Bruxelles : De Boeck. Cf. Gohier, note iv.

des compétences plus générales auxquelles peuvent être associées une capacité d'évaluation et de jugement personnel ainsi qu'une pratique consciente de la distanciation ou de l'objectivation qui permet d'échapper à l'espace immédiat et à l'actualité.

2. *La culture positive de l'anthropologie* qui fait référence aux traits spécifiques d'une société, d'une communauté ou d'un groupe à une époque donnée quant à leur mode de vie. Dans cette seconde catégorie, certains chercheurs du domaine de l'éducation recommandent d'établir une sous-catégorie relevant des variables ethnologiques et socio-économiques qui renvoient à des sous-groupes souvent circonscrits par leur statut économique influençant l'accès aux biens culturels à l'intérieur d'une communauté plus large de nature ethnique (Gohier, 2002, p. 216).
3. *La culture patrimoniale* qui renvoie à l'héritage collectif, intellectuel et spirituel, légué par un groupe ethnique et définissant son identité. On doit comprendre, s'agissant de la dimension culturelle de l'éducation, que ce patrimoine se transmet avec son mode d'emploi et avec les outils intellectuels qui permettent de l'analyser et de le contextualiser afin de le réactualiser et de le dépasser (Gohier, pp. 216-217).

Plusieurs questions ne peuvent manquer de se poser devant une telle catégorisation qui, cela va de soi, ne vise pas à faire l'unanimité. Pour l'éducateur ou l'enseignant d'aujourd'hui qui vérifie tous les jours que l'école n'a pas – ou n'a plus, si tant est qu'elle l'ait déjà eu – le monopole de la culture, la première catégorie fait nettement ressortir le fait que tout système éducatif n'a plus le choix de proposer ou de se fonder sur plusieurs modèles plutôt que sur un modèle dominant qui pourrait s'imposer au-delà de la diversité des composantes du système. Ce que ces perspectives demandent de prendre en compte, au contraire, c'est la coexistence possible de plusieurs modèles de l'esprit cultivé dans une même école, voire dans une même classe, et donc la nécessité pour l'enseignant de trouver les moyens les plus adéquats de faire en sorte que chacun des élèves puisse apprendre dans un groupe formé d'individus provenant d'horizons culturels diversifiés.

Quant à la seconde catégorie, qui prend appui sur les traits spécifiques d'une société ou d'une communauté, elle permet de poser les questions qui ont trait aux enjeux à la fois sociaux et économiques des transformations visées par l'éducation aussi bien chez un individu que dans sa communauté culturelle. Les études les plus intéressantes sur ces questions abordent souvent les diverses manifestations du décrochage scolaire où l'on retrouve les processus inversés de l'acculturation qui accompagne la progression économique et sociale.

Dans la troisième catégorie, enfin, ce sont les dimensions de ce qu'on appelle le plus souvent l'éducation interculturelle qui se trouvent en présence de la culture patrimoniale, car il peut s'agir à la fois de faire prendre conscience et de faire valoir les traits spécifiques de son groupe tout en se montrant ouvert à leur évolution et à leur nécessaire adaptation au contact des autres. Ce qui saute aux yeux de l'éducateur dans de telles perspectives, c'est que les jeunes d'aujourd'hui se montrent souvent plus ouverts que leurs aînés quand il s'agit de leurs spécificités culturelles, ce qui n'implique pas qu'ils rejettent d'emblée les valeurs de leur communauté d'appartenance, mais plutôt qu'ils se trouvent pour la première fois en situation de les remettre en question pour finalement se les réapproprier le moment venu.

C'est pourquoi il convient, dans toute situation d'enseignement et d'apprentissage, de prévoir, c'est-à-dire – comme on le dit en didactique – de planifier une phase de déstabilisation qui permet de poser et de traiter les questions auxquelles l'enfant ou l'adolescent peut chercher et trouver les réponses qui lui permettent de s'affirmer comme individu aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de sa propre communauté.

2. L'approche culturelle de l'enseignement

S'il n'est plus aussi nettement question, comme on le voit dans tout ce qui précède, de transmission des connaissances et des valeurs culturelles comme on pouvait le dire il n'y a pas si longtemps, ce qu'on nomme aujourd'hui l'approche culturelle de l'enseignement ne vise pas moins le même objectif général et propose de l'atteindre par

des voies et selon des conditions qui tiennent davantage compte de la diversité des contextes éducatifs et culturels.

Ces voies et conditions peuvent être dégagées, comme le fait le document ministériel dont il est question ici, d'une conception de la culture qui fait la distinction entre la culture comme objet et la culture comme rapport. À partir d'une autre conceptualisation, tirée des travaux de Fernand Dumont qui distingue la culture comme objet construit (sens descriptif), dans laquelle il définit une culture première et une culture seconde, et comme objet désiré (sens normatif), ce document prend d'abord position sur le rôle de l'école qui doit «faire acquérir des dispositions et des qualités propres à un esprit cultivé» (p. 34), ce qui relève évidemment d'une démarche normative.

S'inspirant ensuite de la thèse de Charlot⁶ sur le rapport au savoir, le document ministériel propose de «penser la culture (...) comme une relation au savoir à construire», ou encore de «voir l'action de la culture dans l'école comme la construction d'un rapport, c'est-à-dire la mise en place d'un *ensemble de situations et de relations dans lesquelles est engagé l'élève pour entrer en relation avec la culture*» (Charlot, p. 84) – (p. 35).

Rapport au monde qu'il faut apprendre à nommer au moyen des catégories du langage, *rapport à soi*, puisque la connaissance de soi est toujours une compréhension dans la culture, et *rapport à autrui*, parce que le soi est toujours en relation avec l'autre, ce sont là les trois types de rapports qui permettent «d'aller plus loin que la seule perspective de la culture pensée comme objet» (p. 35) et de construire le savoir car, comme le disait encore Charlot, «un savoir n'a de sens et de valeur qu'en référence aux rapports qu'il suppose et qu'il produit avec le monde, avec soi-même et avec les autres» (1997, p. 74).

Tout en montrant par des exemples bien choisis comment l'enseignant peut «créer, par la médiation des objets culturels, un rapport avec eux pour qu'un nouveau rapport advienne et que se

6. CHARLOT, B. 1997. *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*. Paris, Anthropos.

forment des êtres cultivés» (p. 37), le document ministériel s'emploie à définir le rôle du maître cultivé en disant qu'il «cherche à amener les élèves à se distancier de la culture première (sens anthropologique) pour les faire accéder à une culture seconde désirée (sens normatif)». Il ajoute cependant que la culture première n'est plus homogène et que «le maître ne peut plus désormais prendre appui sur une culture seconde unitaire et permanente, ni sur une culture normative communément valorisée» (p. 38).

C'est ainsi qu'il propose, reprenant l'expression de Zakhartchouk⁷, de définir l'action du maître comme celle d'un «passeur culturel», c'est-à-dire d'en faire un héritier, un critique et un interprète de la culture. Le maître *héritier* est celui qui doit rendre l'élève conscient de son héritage et dont le rôle consiste à restaurer les continuités entre le présent et le passé, entre le savoir et le monde, entre les savoirs et entre les humains; le maître *critique* est celui qui débusque les *a priori* et les préjugés de sa culture première et le maître *interprète* est celui qui transpose la culture, qui est une sorte d'herméneute ou de déchiffreur à la fois de la matière qu'il enseigne et du groupe d'élèves auquel il s'adresse (cf. Simard⁸).

On comprendra facilement que cet ensemble de propositions commande un dispositif assez exigeant pour la formation des maîtres et qu'il ne soit par conséquent pas acquis ni même évident que tous les éléments de ces dispositifs soient effectivement opérationnalisés dans les programmes actuels. On peut tout de même dire, à mon avis, qu'en dépit de leurs dimensions fortement programmatiques, ces propositions sont de plus en plus étroitement reliées aux orientations professionnelles de la formation universitaire pour l'enseignement, orientations qui me paraissent effectivement partagées par les futures enseignantes et enseignants.

7. ZAKHARTCHOUK, J.-M. 1999. *L'enseignant, un passeur culturel*. Paris, ESF.

8. SIMARD, D. 1999. *Postmodernité, herméneutique et culture: les défis culturels de la pédagogie*. Thèse de doctorat, Québec, Université Laval.

«Les différents objets de savoirs, qu'ils soient de nature disciplinaire, pédagogique ou didactique, si essentiels soient-ils, ne suffisent pas pour que l'apprentissage s'effectue chez les élèves. Il faut amener le futur maître à voir sa discipline comme une professionnelle ou un professionnel qui aura à l'enseigner» (p. 40), peut-on lire dans le document ministériel. Je crois pouvoir dire que cette approche est de plus en plus expressément partagée par nos étudiants et étudiants des programmes de formation à l'enseignement.

Famille et valeurs

Madame Hélène Reboul

*Professeur émérite
Université Lumière, Lyon 2 (France)*

Dans le cadre du colloque qui nous rassemble ici se posent des questions de fond éclairant nos échanges. En tant que citoyens, avant d'aborder *L'engagement des aînés dans la société*, nous pouvons nous interroger: Quelle place et quel rôle les sociétés en général souhaitent-elles reconnaître aux aînés et, inversement, face à ces éventuelles prises de position, quel est le désir des personnes âgées?

J'ai eu la grande chance de participer à la belle rencontre intercontinentale, organisée ici à Québec par l'AIFA en 1999, qui a donné lieu à l'importante Déclaration sur l'Intergénération. Je participais au titre de l'AG2R (Association Générale des Retraites par Répartition) qui de son côté a publié la même année une brochure *Vivre ensemble* dont j'ai été une des co-rédactrices; je l'ai apportée aux responsables de l'AIFA.

Pour commencer, arrêtons-nous à une approche des termes retenus pour notre propos:

LA FAMILLE

La famille aujourd'hui, grâce à l'allongement de la vie, comporte facilement quatre générations quand ce n'est pas cinq. À ce propos, on a parlé d'une «évolution de la longévité».

En son temps, la psychologue Susanne Pacaud avait publié un ouvrage sur les trois générations et leur relation; c'était dans les

années 60. Ce qui ressortait de cet ouvrage c'était que les «transmetteurs de valeurs» étaient les parents et les grands-parents. Aujourd'hui, les transmetteurs sont les parents, les grands-parents et éventuellement les arrière-grands-parents, quand ce n'est pas la télévision, voire l'Internet! De plus, on évoque l'intergénération ce qui implique éventuellement une forme de réciprocité basée sur la différence et non sur l'opposition.

Plusieurs d'entre vous ont exposé hier leurs sentiments par rapport aux termes associés ou représentant l'âge. En Europe, nous sommes plus marqués par la culture latine, aussi préférons-nous utiliser le terme «senior»; il présente l'avantage d'être commun par-delà les différences de langues.

Quant à l'évolution de la famille, une nouvelle forme apparaît «la famille recomposée» dont les enfants et les jeunes savent aussi tirer profit au moment des anniversaires et des fêtes carillonnées par le doublement des cadeaux!

Autre terme retenu: LA TRANSMISSION

De plus en plus, on parle de «communication» basée sur les échanges entre un émetteur et un récepteur, entre des émetteurs et des récepteurs. Ce qui est transmis est un message; messages successifs et différents, ce qui en fait la richesse.

Enfin, LES VALEURS

Dans nos sociétés industrialisées, les valeurs sont essentiellement «économiques», c'est-à-dire financières puisque ce sont elles qui font marcher le monde, auxquelles on peut ajouter le patrimoine, c'est-à-dire les biens. Il s'agit là, en général, de ce qui constitue l'héritage passant par l'office d'un notaire. N'oublions pas le rapport à l'argent: le crédit et l'épargne en faveur des enfants et des petits-enfants.

Ce qui m'est demandé de traiter ici relève plus des valeurs humaines que l'on pourrait résumer globalement: la manière de se conduire dans la vie sans nuire à son prochain. D'emblée apparaît le

lien à établir entre la famille et la société, tout en tenant compte de la mutation des organisations familiales et sociales.

L'intéressant pour nous ici est de découvrir, voire de déterminer l'impact de ces valeurs et ce qu'elles représentent pour les différentes générations impliquées aujourd'hui dans la famille. Pour les plus âgés, l'influence majeure venait des églises chrétiennes comme des confessions juives et musulmanes. Or, nous sommes en proie à une déchristianisation qui provoque une modification des valeurs.

Autrefois, les valeurs ayant cours étaient essentiellement morales, à partir de notions simples, voire simplistes du Bien et du Mal, traduites par des expressions telles que *il faut, on doit, nous devons* relevant du Devoir. Or, de plus en plus, on évoque le Droit, qui se multiplie en «droits» pour aboutir à un équilibre instable entre devoirs et droits. Il s'agit là de valeurs sociales dont une des plus en plus citées est le droit à la différence.

Mais, dans le cadre de l'évolution familiale joue l'histoire propre à chaque groupe incluant d'office le temps, la temporalité et donc sa dynamique. Pour l'individu, se croisent constamment l'histoire interindividuelle, se déroulant au sein du groupe d'appartenance, et l'histoire collective et inversement.

Je donnerai un exemple personnel: j'ai 73 ans, ma mère est décédée en 1986 à l'âge de 80 ans et 4 mois. Pour son anniversaire, j'aurais voulu faire une belle fête en réunissant toutes les générations; elle était deux fois arrière-grand-mère. Je n'ai pas voulu réaliser ce projet sans lui demander son avis et son accord. Or, elle a refusé avec cet argument: «Je ne pensais pas devenir si vieille; cela ne mérite pas d'être fêté». Je n'avais pas pensé que ce que j'aurais aimé célébrer l'aurait renvoyée au fait qu'elle était devenue une vieille femme alors que, pour moi, c'était glorifier une personne proche dont je connaissais tous les événements traversés et, en quelque sorte, en témoigner auprès de mes descendants. J'ai obéi à sa directive car je suis de la génération élevée sous le diktat de l'autorité que ma mère concrétisait par un proverbe russe: «L'œuf n'a pas à apprendre à vivre à la poule!». J'étais fille unique ayant souffert de ce que je considérais comme le joug, voire le poids des

parents. Avec mes cinq enfants, la relation fut plus amicale tout en maintenant le cadre nécessaire.

Autre valeur, celle du travail qui s'est beaucoup perdue avec les générations montantes de même que la vertu de l'effort; cela est dû aux conditions de vie plus confortables qu'autrefois. Encore que le passage à l'adolescence et à l'âge adulte peut entraîner des prises de conscience par rapport au travail, de plus en plus perçu alors comme support d'une meilleure situation matérielle. Cette prise de conscience est le fait d'une acquisition personnelle et non le fait d'une transmission; une telle remarque induit un questionnement par rapport au mode de transmission; on aurait tendance à le considérer uniquement sur le mode verbal allant jusqu'à la recommandation. Or, le témoignage en tant que tel peut tout aussi bien influencer – peut-être mieux – parce qu'il laisse l'autre à son propre arbitre. Dans ce témoignage passe notre mode de vie, notre personnalité, nos actes et nos engagements; autant de signes singuliers qui demeurent dans le souvenir familial. «Être pour témoigner, témoigner pour transmettre!»

S'il est habituel de dire que c'est en grande partie les retraités qui ont fait le monde d'aujourd'hui, est-ce pour autant que leurs responsabilités se sont éteintes avec leur passage à la retraite? La génération actuelle ne le pense pas, notamment en s'engageant dans la vie associative. C'est ce que personnellement je fais. Mais, je ne suis pas sûre qu'il en sera de même pour la génération suivante à en juger la remarque faite par celle qui m'a remplacée: «Moi, j'en profiterai pour me reposer et goûter de la vie au soleil.» Mais notre propos concerne les aînés d'aujourd'hui pour qui il est important de transmettre leur richesse à leurs descendants, par exemple en écrivant le récit de leur vie ou en l'enregistrant. Ce fut la cas de ma tante, âgée actuellement de 93 ans qui, pour ses 70 ans, a ainsi enregistré au magnétophone deux K7; celles que j'ai reçues ont été aussitôt accaparées par ma fille aînée qui a un sens très développé de ses responsabilités par rapport à son frère et à ses sœurs. En gardant ces cassettes, elle conserve la mémoire de l'histoire familiale du côté maternel.

Ces traces du passé contribuent à assurer la continuité, facteur d'équilibre à l'opposé des ruptures et, en même temps, ce travail de remémoration comporte un autre aspect positif car il contribue à

réaliser un travail de deuil, comme processus d'élaboration psychique, favorisant à la fois le détachement par rapport au passé et également l'insertion dans le présent pour se mieux préparer au devenir.

C'est dans ce sens qu'agit le Conservatoire Francophone des Journaux d'Établissements pour Personnes Âgées. Bien sûr, nous œuvrons pour la création de ces journaux collectifs. À travers ceux-ci, s'envisage la conservation des souvenirs à remémorer pour soi et pour les autres, montrant ainsi une facette de sa vie autre que celle de la personne devenue résidente.

En conclusion, je mentionnerais qu'à la lecture du thème qui m'était demandé de traiter ici avec vous, la première pensée qui m'est venue est celle d'André Gide: «Famille je vous hais». Est en cause ici, à l'inverse de cette pensée, à travers ce que j'ai essayé de vous transmettre et dont il est toujours délicat de parler sans le dénaturer, c'est la relation affective basée sur l'amour dont nous avons besoin autant pour en donner que pour en recevoir: il est sous-jacent à toute transmission de qualité.

Politique et économie

Monsieur Gilles Lesage

*Journaliste
Québec*

Nous sommes et nous restons des citoyens à part entière...

Pourquoi ai-je accepté cette aimable invitation, moi qui ai surtout passé ma vie à faire du journalisme écrit plutôt qu'à discourir ou à enseigner? Tout simplement parce que le thème de ce colloque m'interpelle personnellement. Comme vous, je suis un aîné. Dans mon petit bureau à la maison, où je passe le plus clair de mon temps depuis que j'ai dû prendre ma retraite, il y a quatre ans, j'ai devant moi une photo de groupe de mon conventum de rhétorique (fin des études collégiales), il y a tout juste 50 ans. Et quelle était notre devise en cette mémorable année 1952? Je vous le donne en mille: Engagés. À quoi? Je me le demande encore...

L'occasion est donc propice pour faire une pause et mettre en commun avec vous les réflexions que suscite chez moi le thème de l'engagement, aussi important que galvaudé. Le temps d'apprendre à vivre, écrivait Aragon, il est déjà trop tard. «L'interrogation sur le vieillissement est une interrogation sur la finitude de l'homme et sur sa liberté.» (Claude Olievenstein, *Naissance de la vieillesse*, éditions Odile Jacob, 1999).

Je dois dire tout d'abord que je me retrouve assez mal dans la plupart des appellations dont on nous affuble, à commencer par celles de «l'âge d'or» (ou *L'âge dort* de Jean Carette) ou du «bel âge». Ne sont-ils pas tous dorés ou beaux, les âges de la vie, y compris le

«grand âge»? Le terme de «troisième âge» ne me sourit guère davantage. Pour la bonne raison que l'espérance de vie atteinte par notre génération est sans commune mesure avec celle de nos grands-parents. Par exemple, dans ma propre famille et celle de mon épouse, frères et sœurs ont déjà dépassé, à 70 ans, la moyenne d'âge de leurs grands-parents (60 ans) et même celui de leurs parents (64 ans). Et, chanceux, nous sommes encore tous vivants et aucun des dix ne semble pressé de dire adieu à cette terre... inhospitalière. Il en est probablement de même pour la plupart d'entre vous. Au troisième âge de naguère, il faut en ajouter un quatrième, peut-être même un cinquième. Comme les saisons...

Plus que jamais auparavant, vieillir, ce n'est pas démeriter ou dépérir, ce n'est ni une tare, ni une catastrophe, ni un terrible naufrage, contrairement au mot du général de Gaulle.

Comme le dit la formule célèbre, la vieillesse n'est pas seulement affaire d'état civil, elle est aussi, avant tout, affaire d'état d'esprit. À âge égal, l'un est un vieil homme frileux, replié sur lui-même, fidèle étroitement à des habitudes réduites à la peau de chagrin; l'autre est, au contraire, plus que jamais conquérant, comme s'il voulait dévorer le temps, être plus fort que lui, construisant chaque jour une immortalité. (Claude Olivienstein).

Nous sommes et restons des citoyens à part entière, que la vie de la cité intéresse et préoccupe. Adaptations et changements sont nécessaires et inévitables. Il faut savoir quitter la table... comme le chante Aznavour, à 78 ans bien sonnés. Il n'est pas facile de quitter, de laisser aller, de se départir du pouvoir, de quelque nature qu'il soit, d'ailleurs. Les exemples abondent de vieillards qui s'accrochent, de gérontes qui se croient indispensables, et qui le sont rarement. Heureusement, à côté des nombreux Pinochet ou Castro de ce monde, il y a quelques Césaire et Mandela. Peu savent faire une gerbe de leur expérience, parfois douloureuse, pour la partager comme il se doit avec les générations montantes. Les meilleurs d'entre nous ne s'excluent pas, ne se sentent pas à part ou déclassés, ils ne se comportent pas non plus en caste, supérieure ou inférieure.

Le rôle de chacun est important, il demeure essentiel, vital même. Le pouvoir s'estompe, il reste l'influence. Passant, graduellement ou brutalement, de la prise de décisions, de l'action et de ses

conséquences, à la retraite active, il faut apprendre à proposer et à suggérer, au lieu d'imposer et de décréter. Planter sans savoir... «Un octogénaire plantait. Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge! Disaient trois jouvenceaux, enfants du voisinage; Assurément, il radotait...» (La Fontaine, *Le vieillard et les trois jeunes hommes*)

«Un supplément d'âge...» (Henri Bergson)

Il faut apprendre à «inventer l'automne», selon le beau titre des *Méditations pour le temps du troisième âge*, de André Sève. Semer, planter, se faire médiateurs, passerelles entre les générations, avec les «valeurs ajoutées» de l'une à l'autre. Mettre en valeur les trois vitalités qui font de notre temps libre un temps riche: le goût de vivre; la curiosité; l'intensité de la vie intérieure. Nous sommes l'âge de l'effort en tout, écrit Sève, citant de Tocqueville:

L'effort au-dehors de soi et plus encore au-dedans de soi est aussi nécessaire, et même bien plus nécessaire, à mesure que l'on vieillit, que dans la jeunesse. Je compare l'homme en ce monde à un voyageur qui marche sans cesse vers une région de plus en plus froide, et qui est obligé de remuer davantage à mesure qu'il va plus loin. La grande maladie de l'âme, c'est le froid, et pour combattre ce mal redoutable, il faut non seulement entretenir le mouvement vif de son esprit par le travail, mais aussi par le contact de ses semblables et des affaires du monde. C'est surtout à cet âge qu'il n'est pas permis de vivre sur ce qu'on a déjà acquis, mais s'efforcer d'acquérir encore et ne pas se reposer.

«Nous commencerons par l'effort d'étudier ce qui désormais nous concerne, ajoute Sève: l'art de lutter contre le vieillissement, et les combats collectifs pour donner au troisième âge sa vraie place, thème cher à Ménie Grégoire. Nous sommes, dit-elle, les pionniers d'un nouvel âge à inventer, la vieillesse actuellement est d'abord une victoire, c'est vivre plus longtemps et mieux. Mais, ajoute-t-elle, être vieux n'est pas suffisant pour apprendre la vieillesse, il faut l'étudier...»

Aucune période de l'existence humaine n'est tissée aussi étroitement de douceurs et de souffrances. Si notre joie, ou en tout cas notre paix, ne cesse de rayonner dans le plus dur à affronter, nous aurons prouvé quelque chose qui sera le plus beau cadeau de notre automne aux autres saisons: vivre a toujours un côté vainqueur.

« Être utile... » chante Julien Clerc.

Ajouter des années à la vie, c'est extraordinaire ; ajouter de la vie aux années, c'est désormais notre défi. Être réaliste, sans céder à la nostalgie, encore moins au pessimisme. Le combat de la sérénité, en dépit de l'angoisse et de la solitude. Déléguer, faire place à la relève, passer le témoin, le flambeau, transmettre, aller à l'essentiel. Ce qui n'a rien à voir avec les slogans creux, genre « Liberté 55 ».

« Celui qui veut transmettre doit rester en prise avec la vie », écrit Charlotte Mémin. Qu'est-ce que cela signifie et comment y arriver ? Les personnes âgées peuvent, par exemple, prendre la parole pour donner leur avis sur la marche du monde. Elles témoignent ainsi d'un esprit critique. Cela suppose d'être curieux, de réfléchir en groupe ou individuellement. Elles entretiennent leur faculté d'étonnement, ce qui leur permet de rester ouvertes aux bouleversements de la société. S'informer par tous les moyens est la seule parade à l'engourdissement des facultés. C'est aussi lutter contre l'emprise galopante du corps diminué et, surtout, se maintenir dans la vie sociale.

Ainsi nourris, les vieux peuvent mettre au service des jeunes leur sens du discernement, indispensable à une société qui valorise l'avoir plus que l'être, le factice plus que le vrai et l'éphémère plus que le durable.

Les vieux ont justement le temps de faire le tri dans la somme des informations que nous recevons, de distinguer la lame de fond génératrice de progrès et ce qui n'est que bruissement passager. Ils savent identifier l'inutile et peuvent en expliquer les raisons, tout en restant à l'écoute des arguments des plus jeunes. N'étant plus préoccupées par leur avenir, les personnes âgées savent patienter. Leur carrière est derrière elles. Elles prennent le temps de vivre, comme si chaque jour était le dernier. (Mémin, *Comprendre la personne âgée*, Éditions Bayard, 2001)

« Ne pleurons pas aujourd'hui avec les larmes de demain. » (Charles Péguy)

Le pouvoir gris existe-t-il, qu'est-il ? Est-ce celui de Picasso, terrorisant sa famille et ses proches jusqu'à la fin de ses jours ? Ou celui de l'ex-roi Mohammed Zahir Shah, rentré d'exil et, à 87 ans, mettant ses dernières années au service de ses compatriotes afghans, à titre de « grand-père de la nation » ? Celui de Jean Chrétien s'accrochant au

pouvoir coûte que coûte en hurlant : Après moi, le déluge ! Ou celui de Marguerite Lescop publiant à compte d'auteure *Le tour de ma vie en 80 ans* ? La vie montante ? Mitterrand et Chirac ? Sœur Teresa, Jean Vanier, Jean-Paul II ? Henri Salvador et son si proche *Jardin d'hiver* ? Anne Hébert, Françoise Giroud, écrivant superbement jusqu'à 80 ans ?

Y a-t-il lieu d'être optimiste en politique ? Assurément.

« Des raisons d'optimisme ? Elles sont avant tout d'ordre vital : la vie rend mille à qui lui donne cent ; elle enlève mille à qui lui refuse cent », a écrit Saint-John Perse (aux environs de la cinquantaine).

Malheur aux incertains et aux parcimonieux ! On périt par défaut bien plus que par excès. La vie est toute action, l'inertie est la mort. Le dernier terme de la dégradation du radium, c'est le plomb. Ainsi, pour les sociétés comme pour les individus, le goût de l'énergie, source première d'optimisme, est un instinct foncier de rectitude organique. Le pessimisme n'est pas seulement une faute contre nature, c'est une erreur de jugement autant qu'une désertion. C'est le « péché de l'esprit », le seul irrémissible. (Œuvres complètes, NRF Gallimard, 1989)

Plusieurs jeunessees successives...

Toutes choses ont leur saison, écrit Montaigne.

Le jeune doit faire ses apprêts, le vieil en jouir, disent les sages. Et le plus grand vice qu'ils remarquent en notre nature, c'est que nos désirs rajeunissent sans cesse. Nous recommençons toujours à vivre. Notre étude et notre envie devraient quelquefois sentir la vieillesse. Nous avons le pied à la fosse, et nos appétits et poursuites ne font que naître. (*Essais*, livre second, chapitre XXVIII)

Dans un post-scriptum à ses *Lettres ouvertes*, publiées en 1993, à 92 ans, Jean Guitton écrit :

Je n'ai pas vieilli, disait Lacordaire. J'ai seulement connu plusieurs jeunessees successives. Me voici à la dernière jeunesse : jeunesse sans jeunesse, jeunesse sans avenir. Comme l'existence humaine à travers les âges est une suite de métamorphoses, j'espère que mon ultime jeunesse se transformera mystérieusement après le grand passage, – et, cette fois-ci, pour toujours. (Éditions Payot et Rivages)

Le journaliste états-unien Mitch Albom raconte, dans *La Dernière Leçon*, comment son ancien professeur de sociologie, vieil homme faisant face à la mort, lui a donné le goût de vivre. Morrie, c'est son nom, nous invite par exemple à prendre la vieillesse «à bras le corps, car vieillir, ce n'est pas seulement se détériorer, c'est croître. Quand on a trouvé un sens à sa vie, quand on a vécu intensément chaque étape, on n'a pas envie de revenir en arrière. On veut aller de l'avant. Quand on passe son temps à se battre contre la vieillesse, on finit toujours par être malheureux, puisqu'elle arrive de toute façon!» (Éditions Robert Laffont, pocket, 2000)

Aller de l'avant? Assurément. Même en politique, dans les affaires de la cité, de notre cité? Certes.

Vieillir, c'est vivre en plus

Vieillir? «Retenez les trois premières lettres: V I E et ne vous préoccupez pas du reste.» (Hervé Bazin)

Influence et intégration d'une part, solidarité et engagement de l'autre, tels sont les maîtres mots qui doivent guider notre réflexion et notre action en politique et en économie. Les deux sont étroitement liées d'ailleurs, comme le démontrent d'emblée les multiples soubresauts de la synergie et de la convergence ou, plus généralement, du globalisme et de la mondialisation. Qui sont les vrais maîtres du monde, sinon les chantres de l'économie libérale et de la globalisation des marchés?:

Les aînés sont-ils conscients de leur rôle ou de l'influence qu'ils peuvent exercer sur les plans politique et économique?

Non, pouvons-nous clamer avec Lise Payette, ex-ministre québécoise (qui a 70 ans) et auteure de téléromans populaires. «Nous avons mis de côté toute une génération!» a-t-elle dit en lançant ses *Super Mamies* (magazine *Voilà!*, semaine du 5 janvier 2002, page 5)

Je ne voulais pas que mes mamies soient dramatiques et pleurnichardes, je les voulais heureuses et épanouies. Si ça peut enlever un peu de stress aux gens face au vieillissement... C'est un phénomène qui nous fait encore peur

à cause de ce qu'on en a fait. On a dit aux vieux de se taire! Moi, je veux que les gens de mon âge ne se taisent plus!...

Je veux juste qu'on retienne que toute une génération a été mise de côté, et que ce ne serait pas honteux de dire qu'on s'est trompé ! Liberté 55, c'était une erreur. On devrait adopter la solution chinoise. Là-bas, les personnes âgées sont traitées différemment, avec respect. On les écoute...

Il y a des exceptions. Un exemple de cette influence salutaire au Québec: le régime public d'assurance-médicaments, instauré il y a six ans. Les groupes d'âinés l'ont réclamé, avec d'autres, et obtenu. La croissance annuelle des coûts est énorme. Que faut-il faire pour la limiter, sans pénaliser les personnes âgées, à commencer par les plus démunies? La Coalition santé veille au grain. À ce jour, les mesures prises par le gouvernement épargnent modérément le troisième âge. Que faire pour qu'il en reste ainsi?

Il faut ne pas oublier que «l'opinion publique est souvent une force politique», comme le dit Alfred Sauvy. Se rappeler à cet égard de l'incident Charlie Brown, mettant en cause une aînée et le premier ministre canadien Mulroney, en 1985. La détermination des «vieux» l'a fait reculer. Mais, en général, leur voix est encore douce et timide, leur lobby, fragile et vulnérable...

Les diverses générations sont-elles suffisamment sensibilisées aux défis de la justice sociale?

Non, évidemment. C'est le vaste chantier de l'intégration, du partage, de l'équité, de l'équilibre entre les privilèges et les responsabilités des uns et des autres. À cet égard, rappelons-nous l'importance, la prééminence même, du politique, de la politique, des citoyennes et citoyens qui en font métier ou profession. Ce n'est pas vrai que «la politique est l'art de tromper les hommes», selon la phrase terrible de D'Alembert. Ne succombons pas à la dérision, au cynisme, au désabusement ambiants. Nous avons peut-être perdu nos illusions et nos rêves, en cours de route, mais notre idéal et nos convictions démocratiques restent vivants. Il faut les partager, les transmettre. Nous acceptons de vieillir, d'avoir notre âge, d'être les parents et grands-parents de nos enfants et petits-enfants, pas leurs «amis» ou

leurs «copains». Les vieux profs qui se mettent au niveau de jeunes dont ils pourraient être grands-parents me semblent pitoyables.

On est de sa génération, de son groupe, de sa société. «Les années novembre», comme les appelait joliment Jean-Paul Desbiens dans son journal, il y a 10 ans, ne nous enferment pas dans un ghetto, loin de là. Et de moins en moins d'ailleurs. Avec l'espérance de vie qui s'allonge, l'âge de la retraite s'estompe. Du moins dans le sens où on l'entendait jusqu'à tout récemment.

Au Canada, juges et sénateurs doivent prendre leur retraite à 75 ans. De même, les évêques doivent remettre leur démission au pape à l'âge de 75 ans. Et les cardinaux ne peuvent, s'ils ont atteint 80 ans, participer au conclave (pour l'élection du prochain pape). Au sujet de Jean-Paul II lui-même, le débat fait rage un peu partout... Quoi qu'il en soit, le terme même de «retraite» devient vieillot, désuet, démodé, à mesure que la vie se prolonge. Nous ne pouvons, à moins d'être moribonds, avoir une moitié de vie dite active, et une autre moitié passive, en loisirs, vacances, voyages, farniente...

Comment convaincre des décrocheurs scolaires si l'idéal déterminant d'un grand nombre d'adultes est une retraite décrochée de la société et prise le plus tôt possible? Cet horizon aussi bien existentiel que symbolique est peut-être la figure emblématique d'une crise de société autrement plus grave que celle de la récession économique, écrit Jacques Grand'Maison dans *Le Devoir* des 16 et 17 mars 2002, sous le titre: Pourquoi sombrons-nous si souvent dans la démesure? Un certain courant nihiliste multiforme envahit l'Occident.

Le désintérêt politique a des sources dans notre sous-sol social et dans l'appauvrissement de l'altérité et de l'engagement durable. Sans socle individuel et social dans nos profondeurs morales et spirituelles, on ne peut pas rebondir. Même nos institutions sociales les plus fondamentales, nous les utilisons trop souvent avec une mentalité de consommateur, de récepteur de services.

La natalité faiblit, la population vieillit, les mutations sont profondes. L'âge de la retraite obligatoire est remis en cause par les baby-boomers et nos enfants. La retraite hâtive devient démodée, elle devra être repoussée, étalée dans le temps, se faire progressive,

étapiste, pour éviter les départs massifs à 55 ans. Les jeunes, dit-on, auront le gros bout du bâton, en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Pour les PME, qui souffrent déjà d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, ce problème s'amplifiera avec le vieillissement de la population, selon un rapport récent de la FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante). «Le Québec est la société qui va vieillir le plus vite après le Japon. Nous avons 10 ans pour nous préparer. Il faut agir.» (*Le Devoir*, 16 mai 2002, page B 1)

Comment éviter ces maux de tête, refaire le casse-tête?

Comment la solidarité entre les générations peut-elle contribuer à l'instauration d'une plus grande justice sociale?

C'est ici que l'intégration des générations et la transmission des connaissances entrent en cause. Les organisations n'utilisent que 30% des connaissances dont elles disposent, titrait *La Presse* récemment (13 mai 2002, page D-1). N'est-ce pas terrible? C'est l'expérience qui est négligée et délaissée. Et quand les gens partent, c'est perdu, explique Marcel Gilbert, directeur, développement du projet du CEFRIO (Centre francophone d'informatisation des organisations). «On l'a vu récemment au Québec, par exemple. Avec les départs massifs à la retraite dans la fonction publique, chez les infirmières, etc. Par la suite, il faut des années pour aller rechercher les mêmes connaissances.»

Quelle solidarité sociale peut-il y avoir s'il n'y a pas de solidarité des générations?, demande avec insistance M. Grand'Maison dans une entrevue à la RND (*Revue Notre-Dame*, décembre 1997 – «Le défi des générations», dossier par Solange Lefebvre – Entrevue avec Jacques Grand'Maison).

«Ça prend tout un village pour élever un enfant.» (Entendu dans le documentaire *Dépasser l'âge*, Télé-Québec et TV5, mai 2002) Il faut donc faire échec à l'individualisme forcené, au «je, me moi», au culte du chef et de la personnalité. Chacun a sa part et son rôle dans cette cité toujours à refaire. Y compris les plus faibles, vulnérables et inutiles sur le plan économique.

«Regarder autrement»

Tel est le beau titre d'une entrevue de Claude Hardy dans la RND (*Revue Notre-Dame*, octobre 1999 – «Utiles et inutiles», dossier par Éric Laplante – Entrevue avec Claude Hardy). En voici la présentation :

Les gens se définissent à partir de leur travail et de leur productivité. Les normes établies par le système économique déterminent qui est gagnant et qui est perdant, qui est utile et qui est inutile. La grande victoire du système économique actuel est d'avoir imposé les règles du jeu et son regard sur les individus. Peut-on penser à des normes différentes qui changeraient notre perception de l'utilité sociale des personnes?

Assurément. En raison de notre longue expérience et d'une certaine sagesse (faut-il l'espérer!). Comme le chante Félix Leclerc, dans *Moi, mes souliers*:... suis pas rendu plus loin qu'à mon lever, mais devenu plus sage...

Nous n'avons rien à vendre ou à prouver, nous pouvons faire une différence. Nous le devons. À nous-mêmes et aux générations qui nous suivent. Pas de mise à l'écart, pas de ghetto, pas d'exclusion. Durer et donner. Prendre part à ce que Betty Friedan appelle «la révolte du troisième âge», celle de la maturité, du sens de la vie, de toute la vie. Si nous avons causé ou amplifié les nombreux problèmes de nos descendants, nous devons contribuer à les résoudre avec eux, n'est-ce pas? Avant d'être âgés, nous sommes des personnes d'abord, nous rappelle Hubert de Ravinel (68 ans).

Quelle peut être la contribution des regroupements ou associations d'aînés?

Énorme. À la condition de bien choisir ses cibles et de ne pas les limiter à des intérêts de clans, égoïstes ou corporatifs.

À cet égard, lancer des ponts, établir des passerelles (telle *Génération Québec* de M^{me} Monique Vézina à François Rebello, notamment) sont des initiatives fort louables. Par contre, la campagne des «oiseaux d'hiver» (les fameux *Snow Birds* du Québec, qui émigrent de quatre à six mois par année en Floride) pour continuer à jouir pleinement des avantages de l'assurance-maladie m'a mis mal à l'aise. Voilà, il me semble, des concitoyens privilégiés. Tant mieux pour eux. Mais cette

minorité, au lieu d'exiger des privilèges qui ne peuvent être le lot de la majorité, doit accepter de faire pleinement sa part pour la collectivité.

À l'inverse, les démarches collectives pour la protection de l'assurance-médicaments nous touchent de près, certes; elles sont aussi nécessaires, visant au maintien et à l'amélioration de la santé de plusieurs groupes, pas seulement celle des aînés. De même, les représentations concernant l'hébergement des «vieux», le triste sort de centaines de concitoyens en perte d'autonomie ou dépendantes, sont essentielles. Si nous ne le faisons pas, qui le fera? Le récent rapport de la Vérificatrice générale du Québec, rendu public le 5 juin dernier, fait ressortir une fois de plus l'énorme chemin à parcourir pour rendre justice aux plus démunis.

Saluons au passage les projets de «cohabitation» (au sens strict) parents-enfants, exemple éloquent de partage et de solidarité entre générations. Et que dire de ces aînés qui, en fin d'après-midi, aident les élèves de leur quartier à faire devoirs et leçons? Admirable relais, leçon de vie généreuse!

De façon générale, nous nous félicitons de partager certaines valeurs fondamentales, déplorant souvent que nos enfants et petits-enfants les oublient ou les négligent. Pourquoi ne pas promouvoir ces valeurs auprès des personnes et organismes appropriés, d'autant qu'il y a parmi nous des compétences pour appuyer nos observations? Que l'on pense, par exemple, à la procréation ou au suicide assisté, au clonage humain, à l'eugénisme ou à l'euthanasie, aux OGM (organismes génétiquement modifiés), et autres énormes défis de notre temps.

Évitons les jérémiades, la ligue du vieux poêle, les nostalgiques «dans notre temps». Nous devons pratiquer ce que nous prêchons.

«La vertu est le sacrifice d'un intérêt moindre à un intérêt majeur, d'un intérêt momentané à un intérêt durable, d'un intérêt douteux à un intérêt certain, écrit le philosophe anglais Jeremy Bentham. Toute idée de vertu qui ne dérive pas de cette notion est aussi obscure que le motif en est précaire.»

Vivre, c'est vieillir, dit Simone de Beauvoir.

Vieillir, n'est-ce pas aussi, et surtout, vivre en plus, en mieux?

Médias et aînés

Monsieur Guy Amyot

*Chef des nouvelles
Radio-Canada (Québec)*

Mesdames et messieurs bonjour. Je suis très content d'être ici avec vous car j'apprécie toujours les rares occasions que j'ai de prendre de la distance de l'actualité immédiate, pour me libérer des événements que nous couvrons tous les jours. Il est essentiel de réfléchir sur les réalités de fond avec les gens pour qui nous travaillons, au premier chef, les téléspectateurs et notamment les téléspectateurs privilégiés que vous êtes vous, les aînés.

Les réflexions que je vais faire dans les prochaines minutes seront forcément conditionnées par ce que je suis : un homme qui a presque 50 ans, qui travaille à la télévision publique, au service de l'information. Je crois que la télévision publique doit offrir des émissions de grande qualité, que cette télévision publique doit jouer un rôle de premier plan dans notre culture et notre démocratie.

Je serai encore plus osé que les organisateurs du colloque en simplifiant la première question qu'ils nous posent : **«Les médias tiennent-ils suffisamment compte des questions qui concernent spécifiquement les aînés?»** Demandons-nous tout simplement si les médias tiennent comptent (oublions le «suffisamment») des aînés.

La réponse à cette première question est oui et non. Oui, dans la mesure où les médias disposent de plusieurs informations sur leur auditoire. Par exemple, à la Société Radio-Canada, nous savons que les aînés forment une partie très importante de notre clientèle. À titre illustratif, le bulletin de début de soirée à Québec (*Le Québec Ce Soir*) et le bulletin de fin de soirée (*Le Téléjournal* et *Le Point*) sont deux

fois plus écoutés par les gens de 49 ans et plus que par les auditeurs plus jeunes. Non, si on considère que le groupe des aînés constitue une réalité abstraite, un auditoire moyen. Chaque décideur réfère à sa propre réalité: sa mère, son grand-père, sa tante. Trop souvent, la réalité des aînés demeure un objet non concret, désincarné pour les gens des médias qui ont tendance à s'isoler dans leur tour d'ivoire.

Simulons le fonctionnement d'une salle de nouvelles pour mieux comprendre la culture médiatique d'aujourd'hui. Vous faites partie de l'équipe éditoriale et vous devez choisir ce matin lequel des deux événements suivants devra être couvert par un de vos journalistes. Votre première décision doit porter sur les deux propositions de couverture suivantes:

1. le congrès de la Fédération des clubs de l'âge d'or dont le thème porte sur les problèmes reliés à la retraite;

ou

2. la situation d'une résidence pour personnes âgées qui vient de perdre son permis parce qu'elle offrait des mauvais soins aux résidents.

Vous l'avez deviné: les journalistes vont choisir le sujet de la résidence qui est en difficulté parce que le sujet est relié à un événement particulier et non à une situation de fond qui n'émerge pas en surface.

Vous devez refaire l'exercice de la sélection entre les deux sujets suivants:

1. une institution d'enseignement de Québec vient de conclure une entente avec l'association d'âge d'or du coin pour offrir un programme spécial d'études destiné aux personnes âgées;

ou

2. un accident de la route vient de faire 2 morts; il impliquait un conducteur de 70 ans.

L'équipe éditoriale choisit l'accident parce qu'il s'agit d'un fait divers qui est spectaculaire, facile à comprendre et à illustrer et en plus il semble toucher une corde sensible de la population (les vieux sont dangereux au volant).

De façon plus analytique, on peut dire que les décisions éditoriales sont prises selon deux critères majeurs : (1) parler de ce qui est intéressant et populaire (ce qui intéressera un grand nombre de personnes) ou (2) parler de ce qui est important, d'intérêt public : ce qui représente des enjeux importants pour la société. Bref, choisir entre le populaire et l'important.

Malheureusement, la tendance des médias est de favoriser le premier critère (le populaire) ou détriment de ce qui est important. En fait, nous assistons à un glissement vers l'information spectacle, vers la télévision « tabloïd ».

Les systèmes d'information rejettent trop souvent les éléments abstraits, sérieux et peu visuels pour favoriser le concret, le léger et les images. Nous sommes loin d'une situation où les médias se forcent systématiquement de satisfaire les besoins d'informations des différents groupes de la société. Pourtant, telle devrait être la vocation des médias : traiter les sujets importants, les enjeux majeurs, et les rendre intéressants par toute sorte de techniques journalistiques. Ce n'est pas le cas pour les émissions de bulletins de nouvelles.

Il faut cependant apporter des nuances en ce qui concerne les émissions d'affaires publiques de qualité comme « Le Point », « Enjeux », « Zone Libre », « Second Regard », « Maison neuve à l'écoute », « Grands reportages », etc. Ces émissions dites d'affaires publiques jouent encore un rôle majeur dans le système médiatique.

Allons plus loin, plus loin que le « quoi », plus loin que ce que doit être le contenu des émissions. Demandons-nous « qui » doit déterminer ce contenu. Les journalistes ? Les patrons des médias d'information ? Des spécialistes des médias ? Le vrai monde ? Pour l'instant, ce sont les journalistes et leurs patrons qui déterminent le contenu des émissions. Et cela, à partir, très souvent, d'une connaissance intuitive, impressionniste, formée de multiples clichés, à partir de ce qu'on pourrait appeler la culture journalistique. En plus, il y a une question d'indépendance intellectuelle.

Les médias doivent rester neutres et donc totalement indépendants de tous les milieux sociaux ; ils ne doivent subir aucune pression, d'aucun groupe ou individu.

Ainsi, il n'y a pas longtemps, il était interdit d'insérer dans une émission d'information une capsule demandant au public de suggérer des idées de reportages! C'était un crime contre l'indépendance journalistique, contre la «sagesse» journalistique!!! Heureusement, les médias ont évolué: nous retrouvons régulièrement, aujourd'hui, de telles invitations adressées au public.

Il existe pourtant des moyens concrets pour rapprocher le milieu journalistique du «vrai» monde. Les médias utilisent quelquefois la technique des groupes d'analyse (focus groups) en interrogeant une dizaine de personnes sur des sujets généraux ou particuliers. Malheureusement, l'approche est très souvent superficielle: les clients cherchent une opinion générale sur le produit à l'antenne, très souvent, reliée à des questions de contenant comme le genre d'animation, le décor, la couleur de la cravate ou des robes, etc. Rarement sur le contenu des émissions.

L'attitude des médias face aux aînés (à savoir, une approche très distante et lointaine) est la même à l'égard des autres groupes sociaux. On pourrait pourtant aller plus loin et établir des mécanismes concrets d'interaction entre les aînés et les artisans, décideurs des médias. Ainsi, des comités d'aînés pourraient analyser le travail des médias, énoncer des suggestions concrètes de sujets à couvrir, de dossiers à analyser. Il s'agirait de comités éditoriaux consultatifs qui amélioreraient la culture journalistique, la connaissance des journalistes à l'endroit des aînés.

Les médias devraient aussi produire des émissions spécialisées destinées aux aînés. L'importance numérique des aînés et l'évolution démographique prédite justifient facilement la réalisation de tels projets.

Je tenterai maintenant de répondre à la deuxième question: **En quoi les médias favorisent-ils la transmission de valeurs fondamentales ainsi que le développement culturel?**

Il est clair que les médias jouent un rôle essentiel dans la transmission des valeurs sociétales. Un rôle fondamental mais un rôle joué de façon implicite et rarement explicite. Chaque émission, quel

que soit son genre, transmet des valeurs de base sur lesquelles se fondent les divers comportements sociaux.

La preuve de l'influence des médias électroniques n'est plus à démontrer mais cette influence n'est pas absolue ni totale. Les télé-spectateurs sont soumis à d'autres influences (comme la famille, les proches, les amis, etc.) qui viennent contrebalancer l'impact des médias, mais l'influence des médias demeure très importante.

Du point de vue d'un producteur d'émissions d'information, je considère que les médias sont des outils essentiels au cœur de toute démocratie. Ils constituent les poumons de notre démocratie. Par eux circule l'information concernant les enjeux et les problèmes publics, les débats de société, les choix et les solutions à analyser.

La question fondamentale est la suivante: comment rendre les citoyens meilleurs citoyens, mieux informés, mieux équipés pour participer à la vie politique? Comment les aider à jouer leur rôle lorsqu'ils exercent des pressions sur les décideurs, lorsqu'ils expriment leurs opinions publiques lors des sondages, lorsqu'ils votent aux élections et référendums?

On doit également se poser les deux questions suivantes :

- Comment rendre les consommateurs meilleurs consommateurs? Mieux informés de leurs droits et obligations.
- Comment rendre les patients meilleurs patients (en meilleure forme physique et mentale), plus conscients de l'impact de leur comportement sur leur santé?

Le système d'éducation et la famille jouent un rôle important par rapport à ces trois questions mais les médias y jouent un rôle déterminant. Et, en général, je le répète, les médias remplissent très mal leur responsabilité. Nous souffrons collectivement de «l'information spectacle» et de la «télévision tabloïd».

Et vous, les aînés, vous avez un rôle important à jouer. On rejoint ici la dernière question posée par les organisateurs du colloque.

Comment les aînés peuvent-ils influencer la mission culturelle des médias ?

Je crois que les aînés du Québec peuvent jouer un rôle majeur pour améliorer les médias, surtout la télévision publique, au Canada et au Québec, parce que vous avez connu une télévision publique de grande qualité, vous avez été élevés dans et par une télévision publique en santé.

Vous pouvez, plus facilement que les jeunes, constater la crise de notre télévision publique caractérisée par la dictature des cotes d'écoute, par la facilité, la superficialité et l'absence de profondeur. Et au cœur de la crise de la télévision publique, on retrouve la question de son financement. Il faut faire pression pour assurer un financement adéquat et régulier au système public de télévision.

Les comparaisons internationales sont éloquentes: au Canada, les citoyens dépensent beaucoup moins pour leur télévision publique qu'en Angleterre, en France et dans beaucoup d'autres pays. Je n'ai pas les chiffres précis en tête mais le Centre d'études des médias de l'Université Laval a produit une étude à ce sujet dont les résultats sont très éloquentes.

Vous, les aînés, pouvez influencer les décideurs publics pour renforcer le financement public de la télévision: via vos organisations, par lettres, représentations en comités et commissions parlementaires, rencontres avec les ministres responsables, déclarations lors de débats publics et dans les médias, etc.

Donc, participez à la sauvegarde d'un système de télévision publique en santé. Ensuite, demandez des comptes précis aux dirigeants des télévisions publiques; exigez des analyses détaillées et systématiques de leur programmation, des contenus abordés. Faites pression, exigez que les télévisions publiques répondent à vos besoins d'information. Faites les mêmes démarches pour les télévisions privées, même si l'exigence commerciale y domine.

En terminant, je vous suggère un autre élément de stratégie pour influencer les médias: votre comportement d'écoute. Écoutez les émissions intéressantes, de qualité, et délaissez les autres.

Table thématique

Ici, dans la région de Québec, nous avons connu un exemple qui illustre ce qu'il ne faut pas faire. Presque tout le monde déplorait la qualité des émissions d'André Arthur sur les ondes d'une radio privée de la région. On critiquait ses propos vulgaires, offensants et tendancieux mais un public important continuait à l'écouter, principalement des aînés. Il s'agissait d'un comportement contradictoire : on ne l'aime pas mais on l'écoute!!! Soyez cohérents et envoyez un message par vos habitudes d'écoute. Les responsables des médias sont sensibles à cela.

Je dois terminer ici ma brève réflexion sur les relations entre les médias et les aînés. L'exposé est, bien sûr, loin d'être complet; il se veut un déclencheur pour vos réflexions en ateliers.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORTS

LES ATELIERS THÉMATIQUES

Atelier 1 : Éducation et culture

Animateur : Monsieur Jean-Guy Savard

Rapporteur : Monsieur Marcel Auguste

1. Configuration de l'atelier

À la première séance, on a relevé la présence de 28 personnes dont messieurs Michel Yoyo et Jean-Claude Gagnon, intervenants aux deux tables rondes des 11 et 12 juin. Pour la deuxième séance, on a compté 24 présences, ce qui est assez significatif de l'intérêt des participants, d'autant plus qu'on retrouvait les spécialistes ci-dessus mentionnés.

2. L'objet des discussions

Quatre questions ont été soumises aux participants :

- a) Sur le plan culturel, en quoi sommes-nous satisfaits ou insatisfaits de nos maisons de formation ?
- b) Nos institutions sont-elles conscientisées au développement culturel de nos collectivités ?
- c) Dans une perspective intergénérationnelle, comment les aînés peuvent-ils favoriser la transmission de notre patrimoine culturel ?
- d) Comment les aînés peuvent-ils exercer une influence sur nos institutions, sur le plan culturel ?

À cause des recoupements inévitables et pour éviter les redites et de ce fait économiser du temps, l'animateur Jean-Guy Savard soumet à l'approbation de la salle une proposition de regroupement des questions en deux blocs (1 et 2, 3 et 4). Proposition unanimement acceptée.

3. Les délibérations

3.1 Une pierre d'achoppement: la notion de culture

Il a fallu s'entendre, à cause de sa diversité et de sa complexité, sur la notion de culture. Sous ce rapport, les participants se sont arrêtés aux notions de culture première et culture seconde, telles qu'elles sont précisées par Fernand Dumont (voir conférence de M. Jean-Claude Gagnon).

3.2 Les interventions

Pour les deux séances, il y eut plus d'une quarantaine d'interventions majeures. On peut en dégager l'existence d'un certain malaise, provenant du fait que le système d'éducation dans lequel des générations ont baigné, et qui résulte d'une lente évolution de près de deux mille ans, a été brusquement remis en question, voilà une quarantaine d'années, sous la poussée d'avancées technologiques, sous-tendant des changements sociaux et psychologiques importants. Tous ceux qui en subissent les contre-coups se sont retrouvés avec un pied dans le passé et l'autre dans un présent qui se défait continuellement. Il découle de cette observation des réponses qui reflètent cet écartèlement. C'est ainsi qu'on a pu noter:

- Dans le premier bloc de discussions sur les questions 1 et 2, les interventions en majorité disent oui et non. Cette adéquation culture première/culture seconde, caractéristique de l'ancien système, n'existe plus. C'est cette adéquation qu'il faut rétablir, en tenant compte des changements survenus dans la société. Ce qui signifie des modifications des instruments de transmission des deux cultures. L'école n'est pas équipée sous ce rapport, de même que les institutions.
- Dans le deuxième bloc de discussions sur les questions 3 et 4, les interventions présentent une situation beaucoup plus fluide. Tous les intervenants ont présenté des témoignages d'engagement dans une multiplicité d'organismes œuvrant à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la vie sociale, en commençant naturellement par la famille et l'école. Ce qui manque, c'est un cadre systématiquement organisé qui permette d'obtenir des résultats plus tangibles de ces actions.

4. Les propositions

Peu nombreuses, ces propositions préconisent des mesures législatives et économiques pour permettre aux organismes habilités à le faire à réaliser des études et à mettre en place les structures appropriées.

- a) L'article 611 du Code civil de Québec dit : On ne peut pas empêcher les grands-parents de voir leurs petits-enfants. S'il arrive des difficultés, les grands-parents n'ont pas d'autres recours que d'aller à la Cour.

On demande au ministre de la Justice, M. Bégin, de modifier cet article et d'accorder aux grands-parents, pour régler leur litige, la médiation gratuite ou l'aide juridique gratuite (présentée au nom de l'Association des grands-parents de Beauport Inc.)

- b) Il est proposé que les responsables des programmes en UTA amplifient l'orientation de leurs cours selon deux volets:
 - 1) les cours ;
 - 2) la formation des réseaux d'animateurs culturels, afin de permettre la réalisation de stages en divers milieux (écoles, centres de personnes âgées. Ex. De la belle visite)
- c) La troisième proposition qui portait sur une valorisation des relations intergénérationnelles n'a pas été retenue par l'assemblée.

Atelier 2: Famille et valeurs

Animatrice : Madame Hélène Reboul

Rapporteure : Madame Colette Létourneau

Voici ma perception des échanges intervenus entre les participants qui ont assisté à l'atelier *Famille et valeurs*.

Je dois mentionner que le style adopté était plutôt le « libre échange ». Par conséquent, les questions n'ont pas été abordées suivant le plan proposé. À travers les questions posées, les aînés étaient à la recherche de solutions aux problèmes ou situations rencontrés.

Il a été mentionné que les aînés pouvaient contribuer à la viabilité du milieu familial en étant à l'écoute. Être à l'écoute de soi. Être en paix, en harmonie avec soi pour ensuite aller vers les autres, pour mieux les comprendre et mieux communiquer avec eux. Les autres sont d'abord les membres de sa famille, cette dernière étant le lieu premier de la transmission des valeurs. Il est question de valeurs d'authenticité, de respect, d'honnêteté, d'amour et de responsabilité. C'est dans la cellule familiale que les enfants peuvent évoluer de la meilleure façon. C'est en vivant des petits bonheurs que se créent des liens et qu'on vit heureux.

Apprendre à être solidaire, à s'entraider. Prendre le temps d'écouter ses enfants et petits-enfants, profiter de leur présence. Les grands-parents peuvent aider leurs enfants en les épaulant dans l'éducation de leurs petits-enfants. Mais attention! ne jamais prendre leur place.

La vie change. Les aînés ont vécu à leur façon. Les réalités d'aujourd'hui sont différentes: divorce, nouveaux conjoints, enfants de différentes provenances qu'amènent des familles reconstituées. Ce ne sont plus les unités familiales que notre génération a connues. La question se pose: est-ce possible de cohabiter avec ces nouvelles valeurs qui ne sont pas les nôtres? C'est peut-être plus facile de s'adapter à ces valeurs que de vouloir les changer.

Un participant a mentionné que les valeurs que l'on inculque à ses enfants, même si elles ne semblent pas reçues à ce moment, nombre d'années plus tard on les voit mises en pratique.

Attention! il faut aider tout en restant lucide. Mais comment est-ce possible? Comment contrer les demandes exagérées sans se faire exploiter? Comment détecter quand la complicité devient de l'exploitation? quand les enfants ou petits-enfants profitent de la vulnérabilité des aînés pour leur soutirer de l'argent ou pour leur demander de garder de façon exagérée? Comment s'en sortir? Une solution est proposée: se respecter, faire ce qui nous convient et le dire. Accompagner ou dépanner les enfants, leur rendre service, mais ne pas être à la solde de ses enfants.

Si les grands-parents sont confrontés à des situations problématiques qui les dépassent, avoir recours à la médiation, aller chercher de l'aide auprès de professionnels compétents. Les grands-parents n'ont pas à se mettre un tel fardeau sur les épaules.

Jusqu'où peut aller l'engagement des grands-parents dans la société? Pas nécessairement à l'égard exclusif de leurs petits-enfants mais des enfants en général. Il est mentionné: soutien scolaire, activités artistiques, ateliers d'écriture ou d'artisanat, aide aux enfants en difficultés d'apprentissage... Certaines de ces activités impliquent la collaboration de la direction de l'école ou de la commission scolaire. Dans ce sens, La Maison des grands-parents est bien structurée et fonctionne déjà dans plusieurs villes.

La complicité peut aussi prendre la forme d'entraide. Par exemple: le grand-parent qui apprend à son petit-fils à jouer du piano et, en retour, le petit-fils qui apprend le fonctionnement de l'ordinateur à grand-maman ou grand-papa.

En terminant, je vous rapporte les paroles d'une participante: «Je suis une personne qui a choisi de vivre avant de mourir.» Pour renforcer ces propos, permettez-moi d'emprunter les paroles de madame Lise Thibault, lieutenant-gouverneur, lors d'une cérémonie protocolaire où elle s'adressait aux aînés:

Pour éviter de devenir des bénéficiaires, soyez des bénévoles. Vieillir vivant, relever des défis, avoir des projets, recommencer à faire des choses. Engagez-vous. S'engager, c'est retourner à la société un peu de ce qu'on a reçu.

Atelier 3: Politique et économie

Animateur: Monsieur Gilles Lesage

Rapporteure: Madame Oria Hamadi

Comme l'a dit M. Albert Jacquard dans la préface à la Déclaration de Québec sur la solidarité intergénérationnelle le 23 mai 1999: «La spécificité humaine est la capacité de chacun des membres de notre espèce à devenir une personne. La nature produit un individu soumis aux mêmes contraintes que tout être vivant, la société produit une personne capable de conscience de soi.»

Alors, dans le cadre de l'atelier *Politique et économie*, la réflexion a porté sur l'état de la situation des aînés, leur implication dans la société, leur pouvoir. Et force est de constater que ceux-ci ont une place à prendre dans l'évolution politique et économique du pays, voire même dans l'avenir du genre humain.

Nous pouvons, d'ores et déjà, affirmer que le terme «engagement» prend tout son sens quand on fait le portrait actuel des forces, encore très vives, que représentent les aînés. Tout d'abord, on peut dire qu'il y a là une expérience de toute une vie professionnelle, familiale, associative, politique et économique qui peut toujours être au service de la société. En effet, ils sont nombreux à faire du bénévolat dans les milieux communautaires ou hospitaliers. Par exemple, M. Toupin rapporte qu'une série de 36 émissions a été réalisée par des retraités et pour des retraités avec la télévision communautaire de sa ville (Repentigny). Cela pour montrer qu'ils sont désirés et désirables. On mentionne aussi qu'il existe une émission à Radio Ville-Marie qui diffuse les témoignages des aînés, témoignages qui ont un impact très important sur la société. On rapporte aussi la Création d'UTA (Université du Troisième Âge). Les aînés publient aussi de nombreux articles dans les journaux locaux. Tout cela témoigne de compétences extrêmement importantes qui contribuent à l'évolution sociale.

Les aînés sont conscients qu'ils représentent une force vive mais encore trop souvent mise de côté. Ils n'ont rien à prouver mais beaucoup à donner. Le partage avec les générations dites «montantes» est une grande préoccupation pour eux. Certains doutent de leur capacité quant au transfert de leurs connaissances aux jeunes générations. Ils sont toutefois surpris des demandes de la société. Il y a un urgent besoin de bénévoles dans tous les milieux. Étant considérés comme des «aidants» naturels, ils sont constamment sollicités.

Ils savent maintenant qu'il ne faut pas faire le deuil de leur rôle public, mais de nombreuses questions sont soulevées :

- Sommes-nous encore crédibles?
- Ne sommes-nous pas en train de nous ghettoïser à force de nous regrouper?
- Existons-nous réellement en tant qu'être avant d'exister comme groupe?
- Peut-on encore influencer?
- L'image véhiculée est-elle la vraie?
- Pourquoi doit-on faire des pressions pour se faire connaître, pour se faire défendre et obtenir les services les plus simples?

Les aînés sont cependant persuadés qu'en continuant d'apprendre ils peuvent aller plus loin. Par conséquent, ils sont en mesure de suggérer, voire même d'influencer, et cela, même s'ils n'ont plus le pouvoir décisionnel. Avec une longue espérance de vie et de nombreuses compétences, ils sont libres et disponibles.

Les aînés ont un rôle public important à jouer. Mais ils craignent parfois de se tromper. C'est pourquoi ils doivent développer la crédibilité, réfléchir, écrire. Ils soutiennent que cette crédibilité passe par une solide éducation citoyenne et que, par conséquent, l'opinion publique, particulièrement celle des aînés, est une force politique. Certains craignent que de se constituer en groupes distincts représente un risque de ghettoïser les aînés. Cela représenterait un danger pour leur intégration dans différents milieux. Cette idée de ghetto, lancée par M. Laval Grondines, est revenue très souvent dans les interventions. C'est pourquoi les aînés ont favorisé l'idée de se fondre

dans tous les groupes de différentes générations puisqu'ils revendiquent leur statut de citoyens à part entière. Avant d'être âgés, ils sont des personnes et veulent appartenir à des groupes de tous âges.

On parle de solidarité intergénérationnelle. C'est pourquoi M. Bédard fait la proposition suivante: «Que l'AIFA propose au gouvernement la création d'une commission centrée sur les besoins fondamentaux de l'être humain. Cette commission pourrait produire un rapport qui influencerait les activités économiques et inspirerait notre jeune génération.»

M. Jean-Paul Morissette propose aussi: «Afin d'atteindre l'état de compréhension entre générations et développer une première amorce d'un mouvement de solidarité entre tous les âges, qu'une rencontre élargie composée de représentants de tous les groupes d'âges concernés soit organisée, afin d'évaluer et de retenir les objectifs et les attentes communs prioritaires favorisant des actions concertées sur des sujets et sur des activités d'intérêt collectif.» M. Morissette suggérerait de faire, par exemple, des interventions, de prendre la parole dans les assemblées générales des Caisses populaires pour les interpeller sur leur mission sociale. Il suggère de faire des projets d'économie solidaire entre les générations et de fréquenter les organismes qui se consacrent à soulager la pauvreté. Il y a là «des problématiques à comprendre».

Il est primordial d'identifier sa zone d'influence, d'identifier sa communauté d'appartenance. Il faut élaborer des projets qui permettent l'intégration à l'ensemble de la société, toutes générations confondues. Au-delà de la pensée, de la réflexion, il y a l'action. Il faut retrouver le vrai sens de la démocratie et participer activement à toutes les instances. Il est nécessaire de provoquer le gouvernement pour obtenir des changements, exercer son devoir de vigilance et ne rien attendre de «tout cuit» de l'état. Finalement participer à la prise de décision sans «attendre le Messie». Les aînés pensent qu'ils sont dans une réforme sociale mondiale qui les oblige à l'ouverture à tous et à tous les niveaux.

M. Jacques Gagné propose :

- Que tous les pays industrialisés s'engagent dans leur budget de 2003 à respecter la recommandation des Nations-Unies, qui est de consacrer 0,7 de leur PIB à l'aide aux pays en voie de développement ;
- Que toutes les organisations internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, soient véritablement chapeautées par les Nations-Unies ;
- Que toutes les nations, sous la gouverne des Nations-Unies, s'engagent à faire disparaître les paradis fiscaux de notre planète, lieux de refuge pour les capitaux des organisations terroristes et des riches égoïstes de toutes les nations qui ne veulent payer aucun impôt dans le pays qu'ils habitent ;
- Que l'engagement pris par les 34 pays des Amériques, en avril dernier, d'éliminer la pauvreté sur son territoire de 50% d'ici 15 ans, devienne un engagement de la communauté internationale, pour que tous les pays du monde en bénéficient, et qu'on en donne un compte rendu annuel pour qu'on puisse en analyser le progrès.

En conclusion, il faut exercer une solidarité humaine intégrée pour ne pas être ghettoïsé. Il ne faut pas se séparer de la société au risque de rater l'objectif des aînés. Il est important de se donner un rôle nouveau qui est celui de la transmission des valeurs et réfléchir aux façons de faire avec les jeunes, la famille, la société. On gagnerait en respect et en dignité.

Atelier 4: Médias et aînés

Animatrice : Madame Renée Hudon
Rapporteur : Monsieur Antonin Boisvert

Vigoureusement stimulé par la percutante communication de monsieur Guy Amyot, journaliste de l'information à la télévision publique de Québec, et fort dynamiquement dirigé par une animatrice professionnellement au fait des composantes de la problématique médiatique soumise à ses réflexions, madame Renée Hudon, elle-même journaliste et communicatrice chevronnée, l'atelier *Médias et aînés* s'est déroulé dans un climat détendu, de sérénité communicative et de recherche de solutions réalistes et pertinentes aux problèmes et questionnements soulevés.

Il était bien clair que les intervenants de cet atelier avaient déjà eu, en forte proportion, l'occasion de se frotter aux médias, avaient pris le temps de réfléchir à diverses situations vécues et comprenaient fort bien que, chez nous (au Québec, au Canada), les médias dans leur ensemble sont un microcosme fidèle de notre société. Il était bien clair également que l'essor fulgurant des technologies de la communication, notamment Internet et les autoroutes de l'information, interpelle les aînés sur leur comportement et leurs actions, individuelles ou collectives, dans une société en état d'évolution rapide, sinon de mutation.

J'estime donc qu'il n'est nullement exagéré de dire qu'un large consensus s'est établi sur les points soulevés par l'animatrice ou par les intervenants eux-mêmes. C'est ainsi, par exemple, que le diagnostic a été vite formulé à l'effet que les vieux clichés négatifs sur les aînés (l'un des derniers étant que les aînés coûtent cher) sont tenaces et perdurent dans les médias et que cette situation doit et peut être corrigée de diverses façons par les aînés eux-mêmes, agissant individuellement ou, mieux, collectivement, de façon concoctée: dresser des dossiers, organiser des représentations et, par des contacts appropriés, accéder directement aux médias.

À cet égard, il a été noté que la Radio Ville-Marie se préoccupe beaucoup des aînés et que ces derniers peuvent assez facilement s'exprimer dans les médias régionaux, plus accessibles que les grandes chaînes, qu'il s'agisse de la presse écrite ou électronique, notamment la radio.

Pareillement, prenant acte des comités de travail qui se forment dans plusieurs régions et qui se donnent comme objectif de monter des dossiers étoffés et solidement documentés, à partir d'expériences particulières bien circonscrites, l'atelier s'est rallié à l'idée que des groupes d'aînés constituent, sur des situations ou des problématiques spécifiques, des observatoires qui mettraient une année ou deux à dégager des orientations très minutieusement élaborées, ou encore qui suggéreraient, par exemple, à la Société Radio-Canada, ou Télé-Québec et TVA, un ou des concours – il en existe d'ailleurs plusieurs : reportages, théâtre, nouvelles, chansons, etc. – portant sur des contenus propres à la population aînée.

L'atelier s'est employé à souligner la nécessité, étant donné le potentiel immense qu'ils recèlent, que les aînés s'impliquent vigoureusement dans Internet et les autoroutes de l'information. D'autant plus que les gouvernements fédéral comme provinciaux, au Canada, accordent des subventions tout aussi bien pour l'acquisition des équipements que pour le soutien technique.

Il importe en effet que nous prenions acte que la technologie, dont on a souvent dit pendant presque un demi-siècle qu'elle élargissait le fossé entre les générations, est perçue maintenant comme les rapprochant, les grands-parents et les petits-enfants, utilisant de plus en plus le même langage, celui de l'informatique qui permet d'étendre le réseau des relations, de rétrécir l'univers, bref de faire des découvertes tous les jours. Ces technologies, de par leur nature interactives et bilatérales, sont collées à l'utilisateur plus que jamais et sont au cœur même de l'inter et du transgénérationnel.

Le sujet le plus difficile pour l'atelier a certes été celui de la mission culturelle des médias. Constatant, d'une part, une certaine régression de la qualité de la chaîne culturelle radiophonique de la Société Radio-Canada et de celle de l'ensemble de la télévision en

système ouvert, l'atelier déplore, d'autre part, la médiocrité s'aggravant de la langue française de l'ensemble des médias, tout comme d'ailleurs du reste de notre société (éducation, famille, loisirs, travail...) Bien sûr, il faut réagir, protester, individuellement ou, mieux, collectivement. Mais l'attitude négative, la formulation des doléances ne suffisent pas, il faut encore souligner ce qui est bon et le supporter activement.

Enfin, consensus de poids, il a été souligné que les aînés ne peuvent avoir perdu, en quelques jours, lors de leur passage du régime du travail à celui de la retraite, les immenses pouvoirs de toute nature (social, économique, familial, politique, culturel) qu'ils exerçaient dans leur vie professionnelle. Les médias, entraînés dans une commercialisation excessive par l'effet de la mondialisation, considèrent trop exclusivement les auditeurs, lecteurs et téléspectateurs comme des consommateurs dont on veut les dollars, et non pas comme des citoyens qu'il faut informer et servir. Le cas de la Société Radio-Canada, à cet égard, est aggravé par des coupures budgétaires systématiques depuis plus de 15 ans.

Aussi importe-t-il que les aînés se pénètrent de l'idée qu'ils représentent une strate de la population de plus en plus importante démographiquement, économiquement, socialement et politiquement. Aux aînés que nous sommes, donc, de se mobiliser collectivement et d'agir efficacement, en concertation, pour obtenir l'image, je veux dire le juste traitement et la contribution appropriée auxquels nous avons un droit strict dans les médias.

RAPPORTS

LES ATELIERS SPÉCIFIQUES

Atelier 1: Habitations intergénérationnelles

Animatrice : Madame Christiane Bard

Présentateur : Monsieur Pierre Girard

Rapporteur : Monsieur Denis Lefebvre

Monsieur François Perreault, Madame Claudette Tremblay et Monsieur Georges Beaulieu faisaient également partie de l'équipe d'animation de cet atelier.

Le concept des habitations regroupées est né au Danemark en 1972 dans le but de concilier l'autonomie de la demeure privée avec les avantages de la vie communautaire, tout en permettant aux ménages contemporains de répondre aux besoins relatifs à l'éducation des enfants, à l'économie des ressources et à l'entraide sociale.

Selon ce concept, chaque maison est aménagée des pièces qu'on y trouve régulièrement, soit une cuisine, une salle de bain, des chambres à coucher, une salle de séjour et des espaces de travail. L'élément le plus important consiste dans la création d'une bâtisse à usage commun où on retrouve normalement une cuisine, une salle à manger, une salle de lavage, un espace d'atelier et une salle de jeu pour les enfants. Aucune idéologie ne règle le style de vie des individus regroupés en communauté.

Deux courtes présentations audiovisuelles ont permis aux participants de mieux cerner ce concept d'habitation. La première présentation illustre les douze changements de lieu et, par conséquent, de styles de vie, qui caractérisent les «déménagements» des Québécois. Dans la seconde présentation, le concept d'habitations regroupées, que les Américains nomme «*cohousing*», est présenté comme pouvant modifier la séquence précédente et améliorer considérablement la qualité de nos vies. Le concept «d'habitations regroupées multigénérationnelles» a été alors illustré par un exemple concret, celui de Brainbridge Island dans l'État de Washington USA, projet complété en 1992.

Les participants ont été ensuite invités à se prêter à un jeu où ils occupaient le rôle de ceux qui s'aventurent à implanter ce nouveau mode de vie. Vingt questions ont été présentées pour discussion et mises au vote. Des questions sur le lieu, les espaces, les services, les activités communes et le rapport entre les générations. Cet exercice mené assez rondement visait à attirer l'attention des participants sur la dimension essentiellement « participative » de l'approche HRM.

Dans la courte plénière qui suivit, le temps étant limité, les résultats du jeu de rôles furent mis en parallèle avec les résultats d'un sondage réalisé auparavant par l'équipe d'animation.

Le dossier d'animation comprenait, sous forme de tableaux, plusieurs informations sur le concept *d'habitations multigénérations*, qui repose sur le respect de l'autonomie privée, sur la mise en commun de ressources provenant d'une trentaine de familles regroupées dans un esprit de bon voisinage :

- Les maisons ou logements demeurent des propriétés individuelles alors que certains locaux et le terrain constituent des propriétés conjointes ;
- Les espaces partagés comprennent le jardin, les cours, la salle de jeux, l'atelier de bricolage, etc. ; les services partagés : la garderie, les menus services, le co-voiturage, etc. ; les équipements partagés : la piscine, les jeux, l'outillage, la matériel d'artisanat, l'auto, etc. ;
- La planification, la conception et la gestion sont de type participatif ; les responsabilités des résidents ne sont soumises à aucune structure hiérarchique et sont réalisées sans rémunération.

**Références bibliographiques proposées
aux participants.**

COOPER-MARCUS, Clare, Dovey, Kim., «Cohousing an option for the 1990s», *Progressive Architecture*, june 1991, p. 112-113.

FRANK, Karen A. and Ahrentzen, Sherry, «*New Households, New Housing*», Van Nostrand Reinhold, 1989.

FROMM, Dorit, «Collaborative Communities», *Progressive Architecture*, march 1993, p. 92-97.

FROMM, Dorit, *Collaborative Communities: Cohousing, Central Living, and other New Forms of Housing with Shared Facilities*, Van Nostrand Reinhold, New-York. 1991.

McCAMMANT, Kathryn, Durrett, Charles, *Cohousing: A Contemporary Approach to Housing Ourselves*, Ten Speed Press, Berkeley, 1988, 208 p.

S.a «Winslow Cohousing: A self-portrait», In *Context*, no ree ; 35, spring 1993, p. 39-42.

SHOENAUER, Norbert, «Communal Housing» *Cities, Suburbs, Dwellings in the postwar era*, School of Architecture, McGill University, 1994, p. 83-93.

ZSOLT, John A. *Shared servicing for rural cohousing: a sustainable approach to rural habitation*, Ottawa, Société canadienne d'hypothèque et de logement, 1994.

Adresses Internet

www.cohousing.org; www.habiter-autrement.org/; pierre.girard24@sympatico.ca;

denis.lefebvre42@sympatico.ca

Atelier 2: «Séniorité», citoyenneté et les UTA: trois réalités à approfondir

Animatrice : Madame Paulette Lapointe

**Présentateurs : Messieurs Marc Bureau,
Paulin Duchesne et Jean-Louis Lévesque**

Rapporteure : Madame Paulette Lapointe

M. Paulin Duchesne

Auparavant, il y avait les jeunes et les vieux et avec le groupe du nouvel âge on a trouvé l'appellation de «troisième âge». C'est un âge émergent, un âge heureux.

Oui, il y a peut-être la perte de cheveux, perte de la vue, perte des capacités auditives, mais c'est étonnant comme on s'en passe, dit Claudel, pour qui le plus important est un projet de vie.

Un vieux assis voit plus loin qu'un jeune debout. Nous péchons souvent par excès de prudence; soyons naturels. Dire simplement les choses mais s'assurer que le message passe. Devenons des collecteurs de mémoire pour livrer nos secrets de vie.

En résumé:

- Avoir un projet de vie;
- Savoir s'affirmer sans choquer;
- Avoir confiance en sa richesse et nourrir son espérance de vie comme senior.

M. Marc Bureau

Appel à une nouvelle conception de la citoyenneté! La retraite, c'est traiter sa vie d'une façon différente. Nous avons un manque de connaissance pratique de notre rôle de citoyen. Il faut s'intéresser au fonctionnement de l'État; faire son plan de vie pour une deuxième carrière; transférer ses connaissances. On donne un temps fou à l'avoir au détriment de l'être.

En résumé :

- Avoir un plan de vie pour une deuxième carrière ;
- S'impliquer comme citoyen ; trouver les moyens d'informer ;
- Passer à l'action lorsque nécessaire. Chacun est responsable du changement à apporter. Collectivement, nous avons l'obligation de nous impliquer, de nous affirmer, de nous organiser pour être et rayonner.

M. Jean-Louis Lévesque

Les UTA (Universités du troisième âge) ont un rôle important à jouer. Pour cela, il faut savoir reconnaître les besoins des gens auxquels on s'adresse et s'adapter à eux. Être capable d'affronter les situations nouvelles.

Les seniors ne croient pas aux multiples possibilités de leur poids comme citoyens et citoyennes : ne pas se sentir exclus pour se faire exclure par la société ; demeurer au contraire présents aux débats de société. Les seniors sont de plus en plus nombreux dans des situations économiques valables et leurs chances de visibilité sont excellentes.

En résumé :

- Les UTA, tout en poursuivant leur rôle de propagateurs de connaissances, doivent devenir de plus en plus des lieux de réflexion, de recherche et de solidarisation ;
- Tout senior peut apprendre, toute personne qui sait peut enseigner, toute personne qui enseigne peut apprendre ;
- Les UTA sont appelées à devenir un support éclairé dans l'action ;
- La longue durée de la vie est assimilable à un phare qui éclaire puisque élevé au-dessus des aspérités du sol, mais visible de la mer... surtout en temps de tempête.

Les principales réflexions des participants comportent des pistes intéressantes :

- Amener les milieux à corriger un certain vocabulaire devenu péjoratif ; exemple : les « vieux » ;

- Savoir ce que l'on veut; prendre sa place comme citoyen, provoquer des changements et pour cela savoir se regrouper; se sentir impliqué et concerné par les problèmes de l'heure;
- Former des groupes de travail et de réflexion;
- Envahir les associations et prendre sa place;
- Éviter d'attirer l'attention sur les aspects négatifs du vieillissement;
- S'habiliter à communiquer avec les jeunes; s'affirmer sans choquer;
- S'occuper du travail des médias à notre égard.

Atelier 3 : Éducation, enfants et violence

Animatrice : Madame Suzanne Tardif

**Présentateurs : Madame Céline Tremblay
et Monsieur Hervé Louboutin**

Rapporteure : Madame Suzanne Tardif

**Monsieur Philippe Vial a présenté un rapport écrit,
intégré au présent rapport.**

On a présenté un projet de sensibilisation sur les premières manifestations de violence d'un enfant, par l'approche d'un groupe formé d'un couple d'aînés et de parents de jeunes enfants, de substituts parentaux ou de futurs parents sans conjoints.

Les objectifs recherchés consistent à briser le cycle de la violence, à réfléchir et à développer ou à confirmer des compétences parentales, sans que l'on identifie pour autant des coupables. Le rôle des aînés est d'aimer, de servir de tuteurs (mentors), de parrains auprès des parents. On doit regrouper au maximum de huit à dix participants, en couples et en parents sans conjoints. Les enfants visés sont âgés entre zéro et cinq ans. On cherche alors à favoriser leur développement pour en faire des « hommes », au sens de l'espèce humaine tout entière.

Des données de base ont été soumises comme repères pour la discussion sur des excuses probables à la violence. L'atelier comptait dix-huit participants. Ils ont été partagés en deux équipes et des jeux de rôles se sont déroulés à partir d'un thème différent pour chacune des deux équipes pendant une période d'une demi-heure. En situation régulière, le groupe peut choisir la question à débattre et échanger pendant une heure, au rythme d'une fois par semaine et cela durant six semaines.

Les thèmes discutés: 1) les parents ou substituts parentaux *occupés et trop occupés* (comment amoindrir les chocs pour les enfants?); 2) les enfants sous la *garde partagée* (que vivent ces enfants et quelles sont les conséquences sur leur développement?).

Chaque participant a épousé son rôle avec engagement et vérité. Une entraide s'est développée, chacun essayant d'apporter des solutions et du support aux autres. La discussion, bien engagée, s'est terminée dans l'enthousiasme bien que beaucoup de questions restaient à approfondir. Les réflexions suivantes présentent beaucoup d'intérêt:

- Quand l'enfant n'est pas désiré, son éducation s'avère difficile;
- Quand le « milieu » n'est pas adapté, l'indispensable Amour n'est pas suffisant;
- Les aînés sont appelés à l'aide pour pallier les horaires impossibles, les transports absents, les hospitalisations, les exercices de « voltige » imposés aux personnes monoparentales, etc.;
- Il faut de l'argent parfois... du temps toujours;
- Les conseils provenant des expériences passées sont souvent inopérants, il faut de plus en plus faire face « au jour le jour » aux situations qui se présentent. C'est une question de disponibilité. Alors: aînés ou Gouvernement...
- Faut-il former les futurs parents, les parents ou les grands-parents? *TOUS* est la réponse! Car c'est un problème de SOCIÉTÉ.

Comme l'a expliqué un présentateur, il faut reconnaître l'impérieuse nécessité pour un aîné de faire une profonde réflexion sur lui-même et d'y donner suite avant de participer à toute action collective; surtout si, pour être utile ensuite à la société, le résultat de cette réflexion lui impose de changer au besoin de paradigmes.

Une question a été débattue plus longuement: la violence est-elle génétique? Selon des scientifiques canadiens, oui. La médecine pourrait établir un traitement à base génétique, selon la publication Behavioral Brain Research.

Une dernière recommandation a été proposée aux aînés participant à l'atelier : dans tout groupe de réflexion, les aînés doivent « oser ». Ils ne doivent pas demeurer des « aînés d'autrefois ». Le troisième âge commence à cinquante ans pour l'UTA; la société a besoin de nous. Plusieurs des conclusions des participants témoignent du désir des aînés de s'engager, de faire quelque chose.

L'équipe responsable de cet atelier souhaite que les milieux mettent en marche des projets semblables et applicables à des groupes d'enfants d'âges différents, attendu qu'il revient aux aînés d'accompagner les parents dans leurs inquiétudes et leur questionnement.

Atelier 4: Place aux jeunes dans la société

Animatrice : Madame Paule Morissette

Présentatrice : Madame Aline D. Mailhot

Rapporteure : Madame Lucette Larrivée Dumais

Premier questionnement: Comment rejoindre nos jeunes?

- Un élément important demeure, c'est l'échange.
- L'Amour inconditionnel, quoiqu'il arrive.
- L'écoute, encore et toujours l'écoute, sans jugement, sans statut de supériorité.
- Le respect dans leur dignité d'êtres humains et savoir reconnaître que les jeunes possèdent aussi la faculté de nous apprendre des choses; que l'on songe à l'ordinateur ou à l'Internet.
- Le temps précieux et si rare à la fois, le temps pour des discussions franches; le temps d'activités constructives; le temps de projets communs à leur goût; le temps qui crée les liens, qui valorise et favorise un climat de confiance.
- La communication qui permet la libération d'un trop plein.
- Le savoir: donner/recevoir, servir/être servi; savoir faire ressortir l'importance de chacun, chacune.
- Savoir les complimenter, ces jeunes, les encourager à donner le meilleur d'eux-mêmes, les récompenser, reconnaître leurs capacités.
- Leur donner également des responsabilités qui suscitent l'engagement.

Deuxième questionnement: que faire en tant qu'aînés pour répondre aux besoins de nos jeunes?

- Repenser une formule de parrainage.
- Une personne en autorité scolaire se préoccupe encore du « comment » régler les problèmes vécus dans nos écoles; problèmes d'ordre budgétaire qui se traduisent par le manque de professionnels ou encore des horaires chargés pour le personnel enseignant, créant ainsi un manque de disponibilité pour l'encadrement des élèves et, enfin, un dernier problème mentionné est celui du laisser-aller des parents pour diverses raisons, tant sociales qu'économiques.

Troisième questionnement: Comment donner le goût de vivre à nos jeunes?

- Force est de constater qu'il existe un grave problème au sein de notre société « dite évoluée »: le matérialisme à outrance; tout est question d'argent. On apprend à gagner sa vie, mais non à la vivre...
- À Baie-Comeau, nous avons tenté une solution de rapprochement intergénérationnel par le biais du théâtre.
- En effet, des jeunes et des personnes âgées participent à des ateliers d'écriture pour créer l'essence du scénario. Des ateliers de production et de réalisation seront aussi mis sur pied cet automne en collaboration avec le personnel de la polyvalente¹.
- La présentation de la pièce aura lieu au théâtre de Baie-Comeau en décembre 2002.
- Cette expérience, première partie d'un plan stratégique, sera, croyons-nous, la porte d'entrée à d'autres formes de rapprochement intergénérationnel.
- Cordiale invitation à vous tous et toutes.

1. Les étapes de l'implantation du projet ont été présentées à l'atelier.

Atelier 5: Engagement des aînés dans la société

Animatrice : Madame Aline Desrochers-Brzeau

Présentateur et rapporteur : Monsieur Raymond Perrier

Le document de travail présenté aux vingt-cinq participants amène ces derniers à exprimer leur point de vue sur plusieurs propositions. On tient alors compte du degré d'accord de l'assemblée et de la nature de chacune des interventions: énoncé de vécu personnel; suggestion; énoncé de résolution formelle. Comme le suggère le titre même de l'atelier, la discussion porte sur l'engagement social appelé plus communément le bénévolat.

Selon plusieurs intervenants, on devrait s'engager dans le bénévolat en fonction de ce qu'on a fait avant la retraite, dans les domaines où l'on a excellé, selon sa compétence et ses goûts. À la retraite, on ne doit pas rompre avec sa vie antérieure. On s'engage pour se faire plaisir, pour s'exprimer, pour rendre service aux démunis.

Plusieurs participants affirment au contraire qu'ils ont rompu avec leur vie antérieure pour explorer de nouveaux champs d'activités:

- Une femme médecin organise le fonctionnement de «popotes roulantes» pour les démunis;
- Un ex-gérant d'activités sportives organise la «défense des droits des retraités»; un autre agent de sports s'occupe de «Caritas», de lutte à la pauvreté;
- Un ex-syndicaliste lutte maintenant pour garder ouverte la salle d'urgence de son hôpital.

La plupart ont constaté que le bénévolat n'est pas une façon de régler des conflits avec les générations montantes. Le bénévolat constitue un endroit privilégié d'accomplissement:

- Nos ancêtres avaient intégré, sous diverses formes, le bénévolat à leur vie courante: entraide, guignolée, corvées. Il y en avait autant sinon plus qu'aujourd'hui;

- Une personne s'accomplit comme bénévole dans une bibliothèque alors qu'elle organise une programmation d'activités culturelles. Elle constate que chez elle la bibliothèque doit son existence au bénévolat. Une autre a suscité l'émergence d'une UTA dans les Laurentides. Une autre encore a réussi à transmettre la langue et la culture francophones dans sa communauté de l'Ouest. Enfin, un retraité réussit dans son milieu à empêcher la fermeture de l'urgence de l'hôpital. Il y trouve là son accomplissement.

Une résolution a été formulée à l'endroit des élus municipaux pour qu'ils prévoient les budgets nécessaires à la construction et à la gestion de bibliothèques.

Les participants s'entendent pour reconnaître que le bénévolat ne doit pas être perçu comme un devoir mais comme un défi où la réussite arrive comme une gratification personnelle. Le concept du dépassement de soi ne doit pas faire oublier l'altruisme qui est un élément essentiel du bénévolat. Ce dépassement est remarqué dans plusieurs types d'activités: organisation d'un festival de littérature; activités de création en écriture avec la participation de quarante auteurs; quinze heures de préparation pour une rencontre réussie avec des enfants handicapés alors que cette personne retraitée avait toujours travaillé seule, ce qui lui servit d'apprentissage et d'un grand dépassement personnel. Les occasions de dépassement sont nombreuses: cafés-rencontres *Alzheimer*; activités de rencontre pour personnes seules; accueil des démunis. Ce dépassement, on le communique à ceux avec qui on entre en relation.

Bien que d'accord avec divers lieux d'intervention suggérés dans le document de travail présenté à l'atelier, les participants déplorent l'absence d'un lieu d'organisation du bénévolat, organisme qui facilite l'orientation de nouveaux bénévoles. On mentionne alors l'existence des «Tables des aînés», mises sur pied depuis un an ou deux dans les diverses régions du Québec et qui favorisent la concertation, l'exercice de la démocratie, les contacts entre aînés et autres bénévoles et l'élaboration de projets de valorisation des aînés. L'an prochain, un colloque regroupera ces tables de concertation créées

sous l'égide des CRD (Conseils régionaux de développement) et subventionnées par le Gouvernement du Québec.

Conclusion

La participation a été très animée, les échanges positifs, les suggestions et témoignages nombreux.

Atelier 6 : Aînés et protection de l'environnement

Animatrice : Madame Thérèse Chevretils
Présentateur : Monsieur Jacques Gagné
Rapporteur : Monsieur Dominique Desroches

C'est bien entendu à titre d'exception que je prends aujourd'hui la parole devant vous, puisque je ne suis pas aîné, ni membre d'une organisation pour les aînés. Je représente plutôt la jeunesse. Sans m'attarder sur cette question, je passe donc à la présentation d'une synthèse des discussions de l'atelier *Les personnes aînées et la protection de l'environnement*.

Cet atelier se proposait essentiellement deux tâches :

1. Présenter, dans le cadre de l'enseignement des aînés dans la société, les activités du Groupe de réflexion de l'UTA de la MRC – L'Assomption dirigé par M. Jacques Gagné ;
2. Dégager de nouvelles voies d'action afin de contribuer à la protection de l'environnement et faire en sorte que le point de vue des aînés à ce sujet soit entendu. On trouvait ici cinq thèmes à développer et à débattre : l'air, l'eau, la forêt, le sol, et les ennemis sournois, comme les OGM et les pesticides.

Pour la première tâche, je serai bref. Sous le mot d'ordre « Pensons globalement, agissons localement », le Groupe de réflexion de l'UTA – MRC de l'Assomption s'est penché, depuis 2001, sur des thèmes qui de près ou de loin, touchaient à la protection de l'environnement. Or, l'originalité du Groupe de réflexion, je dois le dire, est de convertir la réflexion en action, c'est-à-dire d'ajouter l'action à la parole. En voici trois exemples : le Groupe a d'abord favorisé la recherche archéologique dans la région Lanaudière en présentant des conférences ; il a préparé une proposition et organisé une marche des aînés pour la paix et la protection de l'environnement à l'UQAM, lors de la Journée internationale de la Terre, le 22 avril dernier ; il a aussi sensibilisé les villes de la MRC sur les enjeux du recyclage. Ce

ne sont que trois des multiples actions réalisées par le Groupe de réflexion. Passons maintenant à la seconde tâche, celle à laquelle les participants étaient conviés à participer activement, à savoir dégager de nouvelles avenues afin que les aînés puissent s'engager dans l'épique combat pour la protection de l'environnement.

I. L'air

Après avoir reconnu que l'air n'appartient à personne, que nous payons toujours pour la pollution des autres et que nos voisins américains s'avéraient les plus importants pollueurs de la planète, les participants de l'atelier, sensibles à la problématique des changements climatiques, proposent à l'AIFA un geste concret : insister davantage auprès des députés fédéraux afin que le gouvernement canadien ratifie au plus tôt le Protocole de Kyoto¹ obligeant les pays signataires à réduire progressivement, d'ici à 2006, l'émission de gaz à effet de serre (GES). Cette signature permettrait à notre gouvernement de se présenter enfin comme un partenaire crédible et sérieux dans le dossier de la pollution de l'air et des changements climatiques.

II. L'eau

Considérant les problèmes des sites d'enfouissement, la pollution des grands cours d'eau et des lacs, la perte considérable de l'eau potable dans le réseau d'aqueducs de la ville de Montréal, ainsi que la situation alarmante des porcheries au Québec, les participants de l'atelier retiennent deux actions d'envergure : premièrement, les participants recommandent à l'AIFA de rappeler haut et fort à nos dirigeants que l'eau appartient au peuple, qu'il s'agit d'une ressource naturelle et qu'il faut savoir l'administrer intelligemment. Deuxièmement, et beaucoup plus concrètement, les participants insistent pour procéder immédiatement à la dépollution des berges du fleuve Saint-Laurent. Créatrice d'emplois, cette démarche pourrait se réaliser en impliquant, à titre éducatif évidemment, des groupes d'élèves des écoles du grand Montréal jumelés à des aînés. Cet exemple de partenariat intergénérationnel prouverait à tous, sans l'ombre d'un doute, notre désir réel de protéger *ensemble* l'environnement.

1. On consultera avec profit le site Internet de la société Radio-Canada : www.radio-canada.ca/nouvelles/dossiers/kyoto

III. La forêt

En prenant appui sur le documentaire choc *L'Erreur boréale* au sujet des coupes à blanc dans le Nord québécois, les participants s'entendent pour critiquer l'absence de volonté politique en ce qui concerne le déboisement au Québec. Selon eux, n'en déplaise encore à nos voisins américains, il faut préserver, non pas demain mais aujourd'hui même, la forêt. Les participants s'entendent sur deux actions urgentes : tout d'abord, former de petits comités régionaux qui auront pour tâche de défendre le point de vue de la population, notamment des aînés, à propos de la protection de l'environnement et plus précisément de la protection des forêts. Ensuite, mettre sur pied un mécanisme de suivi qui permettrait de s'assurer que les recommandations des comités régionaux trouvent un écho dans la réalité. Les participants croient que ce mécanisme de suivi est décisif pour vérifier l'application des mesures proposées par les comités. Les aînés ont le droit de vouloir, mais aussi le droit de voir une amélioration notable au sujet de l'environnement.

IV. Le sol

S'avisant du fait que dans certaines régions du Québec des compagnies offrent des « rabais » aux aînés à l'achat de pesticides, lesquels polluent non seulement le sol mais la nappe phréatique, les participants de l'atelier refusent d'un commun accord ces faux rabais, car utiliser aujourd'hui des pesticides qui pourront, dans un avenir plus ou moins rapproché, empoisonner nos enfants, n'est avantageux pour personne, pas même pour les commerçants qui offrent ces pseudo-rabais. Cela compris, les participants, ayant encore à l'esprit des histoires d'horreur entourant les BPC, revendiquent deux choses précises : premièrement, s'affirmer davantage face aux chantres de l'économie, face aux épouvantails de l'emploi, en soulignant l'urgence réelle de sauver la terre et ce dans les deux sens du terme. Deuxièmement, rappeler aux chaînes alimentaires toute l'importance de « produire » de manière responsable. Bref, les actions proposées ici à l'AIFA visent une plus grande sensibilisation et surtout une plus grande responsabilisation à l'égard de la terre.

V. Les ennemis sournois

Sous ce thème ont été abordés des problèmes subtils touchant à l'environnement. Par exemple, les participants ont réfléchi sur la prolifération des très polluantes méga-porcheries au Québec, mais aussi sur le déplorable manque de transparence concernant les OGM et sur l'absence de normes valables dans le traitement réservé aux animaux d'élevage (notamment les porcs et les poulets) par l'industrie alimentaire. Face à ce genre d'ennemis sournois et plus particulièrement à propos des méga-porcheries au Québec, les participants de l'atelier proposent d'une seule voix l'application de la règle du « pollueur-payeur », c'est-à-dire que celui qui pollue le plus, paie le plus. N'est-ce pas logique, non ?

Pour résumer l'essentiel des discussions portant sur les cinq thèmes discutés plus haut, nous dirons ceci : dans le contexte économique (fortement néo-libéral) actuel et face à des lobbys bien organisés et de plus en plus puissants, il est devenu prioritaire de dégonfler le mythe selon lequel « tout passe par la création d'emplois », au mépris trop souvent de la pollution sournoise que ce mythe engendre. Ainsi, les participants veulent rappeler les limites de la privatisation des ressources naturelles et l'importance de revoir notre manière habituelle de concevoir l'emploi (par exemple, le manque d'originalité, le manque de vision, le choix du moindre coût et l'obsession du court terme) et le développement des richesses collectives, puisque cette dernière ne respecte pas toujours les critères environnementaux, ni les règles minimales de partage et d'équité envers les générations futures. Nous invitons donc l'AIFA à la seule tâche décisive, qui est de faire entendre et triompher la vérité quant au sort réservé à la nature et à l'environnement.

Pour terminer, je féliciterai les participants de l'atelier pour la grande qualité de leurs interventions et énoncerai une proposition générale : *l'AIFA doit s'engager à dénoncer le peu de respect que l'on accorde aujourd'hui à l'environnement, tout en reconnaissant que l'inaction de nos gouvernements au sujet de la nature met en péril notre propre rapport aux générations futures.*

«**J**e crois que nous, les aînés, nous qui avons une expérience, nous qui avons vécu une vie, nous sommes conscients qu'il y a quelque chose à réinventer et de ce qu'il faut réinventer pour aborder ce monde. Il ne faut pas s'abandonner au pessimisme, s'abandonner au nihilisme [...] Non, je crois que notre devoir à nous, c'est d'essayer de convaincre la jeunesse qu'il y a encore quelque chose à faire, que plus que jamais il faut faire quelque chose, il faut agir; il faut fonder plus qu'un monde nouveau, il faut fonder une nouvelle espérance.»

(Aimé Césaire, poète)